# Editorial du Maire

***Chères Chalamontaises, chers Chalamontais,***

Nous abordons cette fin d'année 2022 dans un climat relativement anxiogène. Guerre en Ukraine, inflation et dérèglement climatique s'invitent au programme après la pandémie du COVID 19 et le confinement. Depuis des mois, des évènements lourds et sombres se succèdent et ont un impact indéniable sur notre moral et nos économies.

Au moment où notre pays est si durement frappé par cette crise économique, morale et sociale dont on ne mesure pas encore toutes les conséquences et à l'heure où partout dans le monde les tensions sont exacerbées, nous voulons continuer à œuvrer pour tisser le lien social et contribuer au mieux-vivre ensemble qui convient si bien à notre belle cité dombiste.

Cette situation, quelle qu'en soit la cause (COVID, guerre en Ukraine, mauvaise gestion) nous affecte tous et a des retombées néfastes sur tous les budgets autant le plan personnel pour les ménages que sur le plan communal.

Malgré tous ces évènements, notre village poursuit ses projets et ses investissements afin de rendre ce dernier encore plus accueillant, et, surtout, dans l'objectif de préserver le bien-être de chacun.

Nous sommes conscients que les nombreux travaux engagés apportent leur lot de nuisances. Mais le confort de toute la population chalamontaise en sera grandement amélioré.

La rénovation du château d'eau s'est terminée en cette fin d'année 2022 et la restructuration du groupe scolaire devrait être opérationnelle pour une rentrée dans de nouveaux locaux en septembre 2023. De nombreux autres travaux sont déjà en œuvre et les projets en cours vous seront détaillés dans ce bulletin municipal. Tous ces aménagements seront réalisés pour améliorer notre vie quotidienne. Ils sont la preuve du dynamisme de notre belle cité dombiste.

Tout au long de l'année écoulée, j'ai eu le plaisir de rencontrer de nombreux chalamontais qui oeuvrent, agissent et s'engagent à nos côtés afin de participer au rayonnement de notre « petite ville de demain ». Que ce soit en faveur de la santé, des services à la personne, de l'environnement, de la biodiversité, de la préservation et de l'embellissement de notre commune, de la culture, du sport et dans d'autres domaines comme les manifestations (téléthon, 1er mai, lutte contre le cancer), ils ne comptent pas leur temps pour faire vibrer notre village.

Espérons que cette nouvelle année apportera son lot de joie et de bonheur.

Je terminerai en ayant une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés et les personnes touchées par la maladie.

**Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite une belle et heureuse année 2023**

***Le Maire***
***M. Bruno CHARVIEUX***

# Liste des Conseillers Municipaux de 2020 à 2026

**Monsieur CHARVIEUX Bruno**
Monsieur le Maire

**Monsieur JOLIVET Thierry**
1er Adjoint au Maire

**Madame LAURENT Monique**
2ème Adjointe au Maire

**Monsieur OLIVIER Rodolphe**
3ème Adjoint au Maire

**Madame FLACHER Roseline**
4ème Adjointe au Maire

**Monsieur LLOBET Benjamin**
5ème Adjoint au Maire

**Monsieur AMASSE Claude**
Conseiller Municipal

**Madame GUILLET Lorène**
Conseillère Municipale

**Madame CHAMBARD Florence**
Conseillère Municipale

**Madame COMBIER Maud**
Conseillère Municipale

**Monsieur CORMORECHE Didier**
Conseiller Municipal

**Madame GUEYNARD Edwige**
Conseillère Municipale

**Monsieur JACQUET Sébastien**
Conseiller Municipal

**Monsieur TISSOT Valentin**
Conseiller Municipal

**Madame MENAND Séverine**
Conseillère Municipale

**Monsieur MERIEUX Stéphane**
Conseiller Municipal

**Madame PICARD-LEROUX Claire**
Conseillère Municipale

**Madame RUETTE Sandrine**
Conseillère Municipale

**Madame SOCCOL Rachel**
Conseillère Municipale

| Commission municipales | |
|---|---|
| **Finances** | Bruno CHARVIEUX, Stéphane MERIEUX, Sébastien JACQUET, Thierry JOLIVET, Monique LAURENT, Roselyne FLACHER, Didier CORMORECHE, Benjamin LLOBET, Claire PICARD-LEROUX, Edwige GUEYNARD. |
| **Urbanisme et aménagement du territoire** | Monique LAURENT, Didier CORMORECHE, Céline BERRY, Edwige GUEYNARD, Claude AMASSE, Jonathan KANIEWSKI, Thierry JOLIVET |
| **Voirie et réseaux divers, espaces verts** | Thierry JOLIVET, Sébastien JACQUET, Didier CORMORECHE, Sandrine RUETTE, Sonia DEBIAS-SAID, Claude AMASSE, Rachel SOCCOL |
| **Bâtiments** | Didier CORMORECHE, Edwige GUEYNARD, Sébastien JACQUET, Stéphane MERIEUX, Claude AMASSE, Thierry JOLIVET, Sonia DEBIAS-SAID |
| **Vie scolaire, enfance et jeunesse** | Benjamin LLOBET, Claire PICARD-LEROUX, Rachel SOCCOL, Florence CHAMBARD, Sonia DEBIAS-SAID, Lorène GUILLET |
| **Sports, vie associative, culture et communication** | Maud COMBIER, Sandrine RUETTE, Séverine MENAND, Rachel SOCCOL |
| **Économie, tourisme et environnement** | Stéphane MERIEUX, Didier CORMORECHE, Claire PICARD-LEROUX, Sébastien JACQUET, Monique LAURENT |
| **Social et intergénérationnel** | Roselyne FLACHER, Maud COMBIER, Séverine MENAND, Florence CHAMBARD |

| CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) | | |
|---|---|---|
| **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**<br>**Maire**<br>**4 titulaires - 4 nommés** | Bruno CHARVIEUX,<br>Maire<br><br>Maud COMBIER<br>Roselyne FLACHER<br>Séverine MENAND | <u>Nommés :</u><br>Christian GILBERT – ADAPEI<br>André DUPRAS - association personnes retraitées<br>Dorothée VANPARYS – Centre Social Mosaïque<br>Gabrielle BUSSIERE – restos du cœur |
| **Commission de la Communauté de Communes de la Dombes** | | |
| **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES** | Stéphane MERIEUX<br>Roselyne FLACHER<br>Thierry JOLIVET | |
| **CONSEILLERS DANS LES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES** | | |
| **Commission proximité et mutualisation** | Didier CORMORECHE, Claude AMASSE | |
| **Commission finances** | Bruno Charvieux, Claire PICARD-LEROUX | |
| **Commission tourisme** | Monique LAURENT, Roselyne FLACHER | |
| **Commission développement économique** | Thierry JOLIVET, Monique LAURENT, Stéphane MERIEUX | |
| **Commission culture, animation du patrimoine, CLD** | Séverine MENAND | |
| **Commission SCoT, ADS, PLUi** | Monique LAURENT | |
| **Commission environnement** | Stéphane MERIEUX, Sandrine RUETTE | |
| **Commission PCAET, GEMAPI et LEADER** | Didier CORMORECHE, Sandrine RUETTE | |
| **Commission travaux** | Thierry JOLIVET, Didier CORMORECHE | |
| **Commission assainissement** | Thierry JOLIVET, Didier CORMORECHE | |
| **Commission Natura 2000** | Stéphane MERIEUX | |
| **Commission action sociale** | Benjamin LLOBET, Roselyne FLACHER | |
| **Commission transport, mobilité, gens du voyage** | Stéphane MERIEUX | |

# Budget 2022

**UN BUDGET COMMUNAL COMPORTE DEUX SECTIONS :**

### Le budget de fonctionnement

Il s'agit de la section des dépenses courantes de la commune. Cette section est financée par les impôts locaux, les dotations de l'Etat, les participations extérieures et le produit des services.

### Le budget d'investissement

Cette section comprend les acquisitions (véhicules, matériel, mobilier…) et des travaux (bâtiments, voirie…) augmentant le patrimoine de la commune.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR

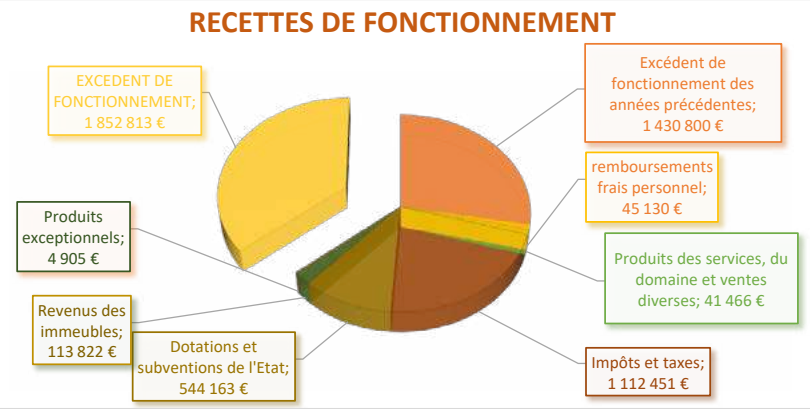


**Les recettes de fonctionnement** se composent de la fiscalité (produit des impôts et taxes), des dotations, de la facturation des services de la commune (salle polyvalente, loyers) ainsi que des résultats de l'année précédente.

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR

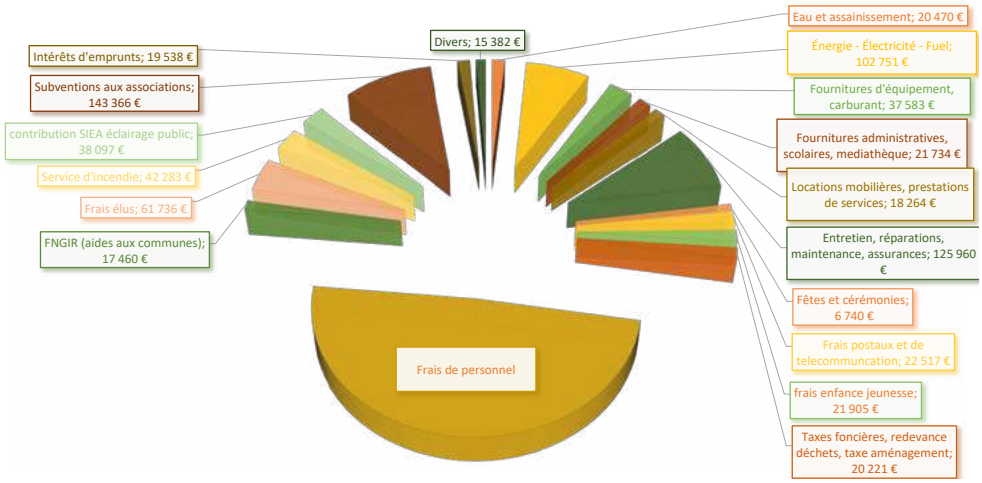


**Les dépenses de fonctionnement** concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien des voiries, des bâtiments, la charge salariale, l'enseignement, les subventions versées aux associations.

L'excédent de fonctionnement a augmenté de 1 431 K€ à 1 799 K€ soit de 368 k€, et ce malgré le besoin financement des investissements de 420 k€.
Des emprunts étant arrivés à terme, les charges financières diminuent. Cet excédent permettra de financer une partie des investissements 2023 et notamment les travaux du groupe scolaire. Nous prévoyons cependant d'avoir recours à l'emprunt.

## RECETTES ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR

Sur 2 254 K€ de dépenses réelles, la moitié a permis de financer le groupe scolaire. Les autres dépenses consistent essentiellement en travaux de voirie, aménagement RD 904 et RD 7 et autres travaux diverses, isolation des combles de bâtiments communaux, remplacement de chaudières, achats de guirlandes pour les illuminations de fin d'année, équipement informatique pour la mairie et l'école

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

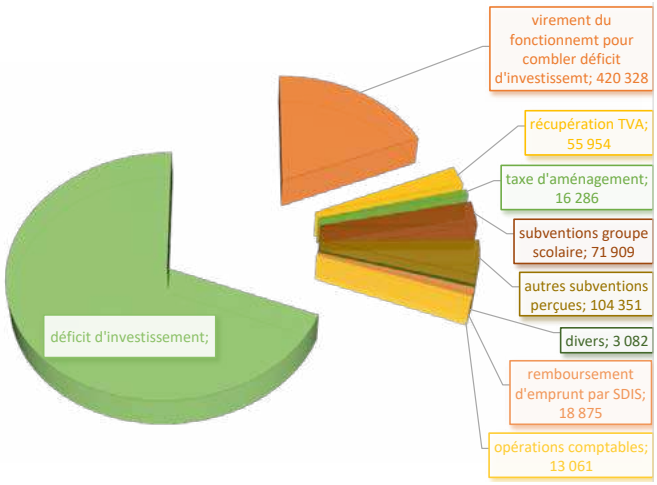


### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

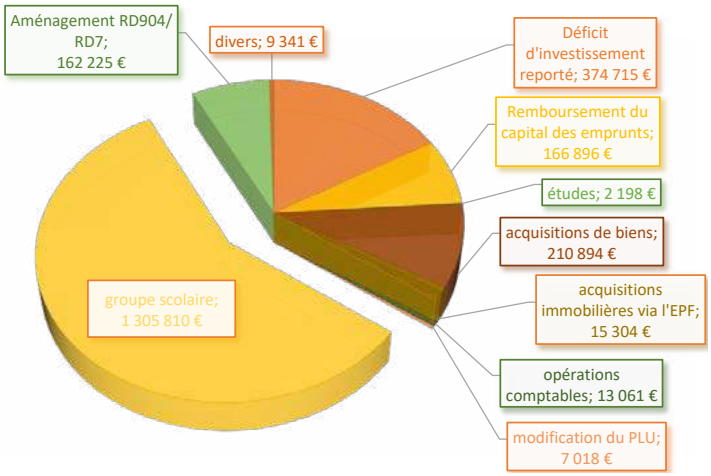


## BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Sur notre commune, le service de l'eau est géré en régie communale. Cette gestion nous permet d'avoir un coût de vente de consommation de l'eau et de l'assainissement de 3.49 € TTC/m² alors que la moyenne nationale se situe à 4.30 € TTC (pour une consommation de 120 m²). L'eau et l'assainissement augmenteront chacun de 10 cts à compter du 1er octobre 2022 pour financer le nouveau réservoir d'eau ainsi que les nouveaux investissements de réseaux d'eau et d'assainissement et de la station d'épuration.

### RECETTES D'EXPLOITATION

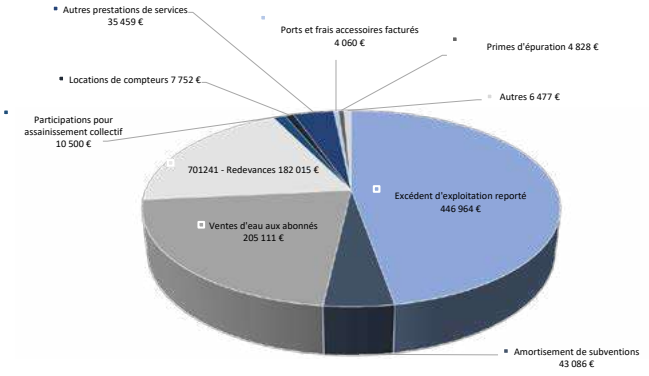


### DÉPENSES D'EXPLOITATION

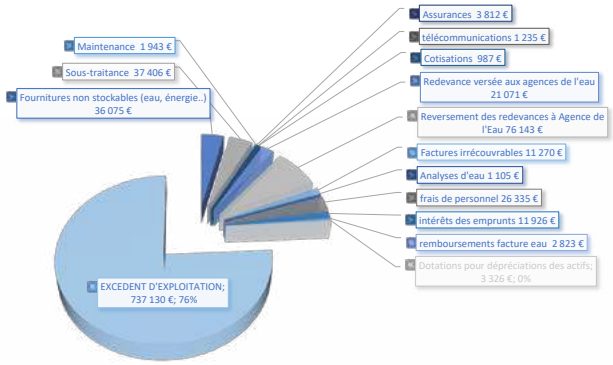


### RECETTES D'INVESTISSEMENT

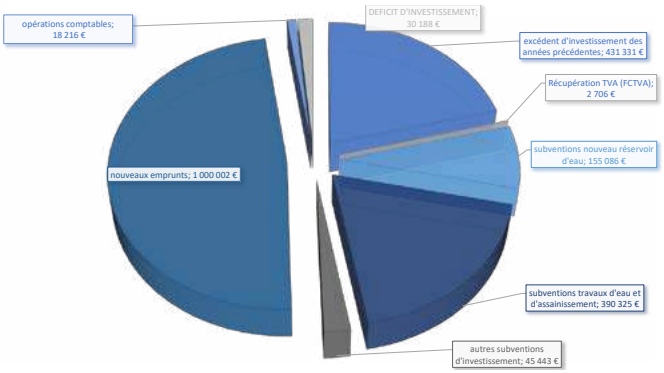


### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

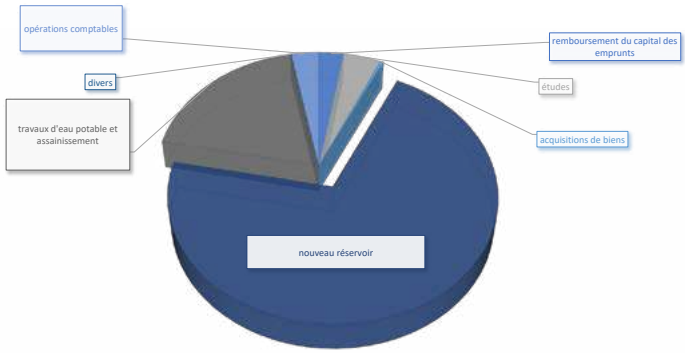


Les grandes dépenses consisteront dans les travaux d'études et de construction de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales.

# Médiathèque

***Bonne nouvelle : L'année 2022 a vu augmenter le nombre d'usagers inscrits et refleurir toutes les activités propres à ce lieu multi culturel et intergénérationnel qu'est la médiathèque !***

Le fonctionnement : La médiathèque est **ouverte à tous,** les mercredis (9h-12h/14h-18h), les vendredis (16h-18h30) et les samedis (9h -12h). Chaque inscrit peut emprunter 4 livres (revues, romans, bandes dessinées…) et 2 CD ou DVD, pour un mois. **Les emprunts et les manifestations sont gratuits**. Seule une cotisation de 10 euros annuelle est demandée pour les adultes hors Chalamont.

N'hésitez pas à nous partager **vos demandes de lecture.** Peut-être sont-elles déjà accessibles à la médiathèque (catalogue en ligne : www.mediatheque-chalamont.fr) ou pourront-elles vous parvenir par le biais de prêts réguliers en provenance de la BDP (Bibliothèque départementale de prêts) ou faire l'objet d'un achat pour notre fonds.

Les partenariats : **Les tout-petits** et leurs encadrants de la crèche du Centre social, de la micro-crèche « Chalamômes » et du RPE (Relais des Assistantes Maternelles) se rendent à la médiathèque chaque mois. Ils se régalent d'un temps d'animation avec marionnettes, d'histoire ou d'exploration lors d'exposition-jeux… Vient ensuite un temps de manipulation libre des albums cartonnés afin de s'approprier l'objet livre et le lieu bibliothèque.

**Toutes les classes de l'école** maternelle et primaire sont accueillies chaque mois pour un moment d'animation (Exposition, chasse aux livres, contes, courts métrages, critiques d'albums…). S'ensuit un temps de recherche d'ouvrages, selon le goût de chacun ou selon un critère de travail thématique travaillé en classe.

Un partenariat avec le CLAS **(ados)** du Centre social mosaïque : organisation de quelques rencontres sur des projets spécifiques.

Quant à **nos aînés**, ils ne sont pas oubliés : visite mensuelle à l'Ephad des 1000 étangs et à la Résidence Haissor. Un bon temps convivial mêlant chansons, poèmes, lecture d'albums et extraits de romans, ponctué de souvenirs croustillants propres à chacun !

Les manifestations : En septembre, l'exposition « **Biodiversité, vitale et fragile »** a attiré un public varié. Quatre experts de terrain de la commune sont venus à la rencontre des primaires et du tout-public, lors de tables rondes, pour une sensibilisation concrète à la préservation de l'environnement.

Notre médiathèque se pare de décorations selon **les fêtes** : Halloween et Noël sont l'occasion pour les enfants de bricoler avec l'aide experte de bénévoles, et de s'émerveiller lors de séances de **contes et marionnettes.**

En décembre, **l'exposition-jeu « Toc Toc Toc »** a accueilli les tout-petits, que ce soit par le biais de leur structure d'accueil ou en famille : manipulations variées, pour vivre l'aventure matérialisée de ce bel album de naissance, offert à tous les enfants nés ou adoptés en 2022 par le Conseil Général.

En février-mars, enfants, jeunes et familles vivront une aventure pleine d'énigmes lors de leur passage sur **l'escape game « Panique à la bibliothèque ».**

En avril, une **exposition « Records dans la nature »** mettra en avant les aptitudes incroyables du règne animal. La LPO (Ligue de protection des Oiseaux) proposera aux enfants des supports d'animations variés.

En mai, une **malle d'albums pour enfants et ses jeux** associés à l'histoire, sera à la disposition des enfants.

En mai également, l'opération « **123 album** » rassemblera les CM1 et CM2 et nos aînés autour d'albums illustrés engagés.

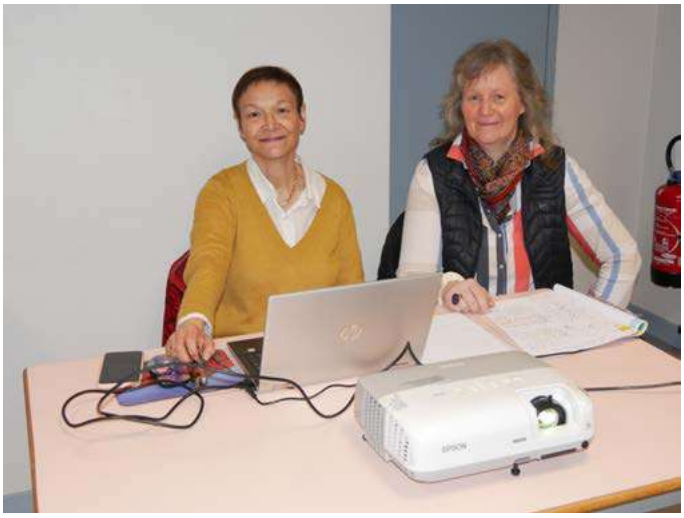

En juin, une belle **exposition des Archives départementales** sera présente à la médiathèque, en hommage à la **Résistance** lors de la Seconde guerre mondiale. (« Ain 39-45 ; chemins de mémoire »)

En juin, la **« fête du court métrage »** pour tous les élèves et une séance tout-public.

Les dates des manifestations sont envoyées par mail aux adhérents et par illiwap

Les projets :

La création d'un **fonds de mangas** pour enfants et adolescents.

Une rencontre entre **une autrice burgienne** d'albums pour enfants et de romans adultes, avec les classes et le public adulte.

En septembre 2023, un **festival de partage des savoirs et des savoir-faire** des habitants, en lien avec les bibliothèques de la Communauté de communes. Si vous voulez partager votre passion (culturelle, artistique, artisanale…), venez en parler avec la bibliothécaire.

La création d'un **service de portage et de lecture de livres à domicile** pour les personnes empêchées (par l'âge, le handicap…) Rapprochez-vous de la médiathèque pour bénéficier de ce service.

# Exposition LEGO de l'école

Des artistes en herbe !!!

Chaque classe de maternelle et primaire ont pu réaliser, grâce à deux intervenants, financés par le Sou des Ecoles, de magnifiques créations en LEGO afin de reconstituer une ville imaginaire.
L'exposition est restée en place 3 jours et a été ouverte aux parents afin que les enfants puissent présenter leurs œuvres, puis les constructions ont été démontées par les enfants du périscolaire

# Travaux 2022

**La commune de Chalamont s'est engagée dans de nombreux travaux en 2022 avec l'objectif d'améliorer encore et toujours la qualité de vie de ses habitants.**

## Le réservoir d'eau

Les travaux sur le réservoir sont arrivés à leur fin. Les 2 cuves de 600 M3 ont été remplies pour vérifier l'étanchéité, puis, vidées, désinfectées et remplies de nouveau.

Le mercredi 07 décembre, les canalisations d'eau ont été connectées au nouveau réservoir. Des analyses ont été réalisées pour vérifier la conformité de l'eau et tout est opérationnel depuis la mi-décembre.La construction de ce nouveau réservoir a duré une année conformément à ce qui était prévu.Grâce au sérieux des entreprises mandatées et du cabinet Montmasson pour le suivi des travaux, le planning a été respecté. L'organisation des réunions de chantier une fois par semaine sur le site a facilité ce travail d'échanges et de concertation.

Le montant des travaux et de la maîtrise d'œuvre s'élève à 2 000 000 € environ. A ce jour, nous avons eu le plaisir de nous voir notifier 465 786 € de subvention réparties comme suit :

| | |
|---|---|
| Agence de l'eau | 109 500 € |
| Département 1ère tranche 2021 | 135 814 € |
| Département 2ème tranche 2022 | 203 720 € |
| Département - fonds bois | 16 752 € |

## Arrêts de car (ligne 132)

Le Département de l'Ain et la région Auvergne Rhône-Alpes ont réalisé la mise en accessibilité des arrêts de car sur la RD 22.

Les emplacements ont donc été modifiés. L'arrêt côté boulangerie et rue de la Montée ont été supprimés.

Les nouveaux arrêts se situent le long de la route de Bourg-en- Bresse .

## Travaux sur les conduites d'eau

Pour lutter contre les eaux parasites et néfastes au bon fonctionnement de la station d'épuration, nous avons réalisé de lourds travaux sur les canalisations.

La mise en séparatif de l'assainissement et des eaux pluviales étant de rigueur, nous avons procédé à la mise en conformité de celle-ci sur la route départementale 22 « route de Bourg ».

Les canalisations d'eau potable vétustes ont également été remplacées sur cette portion de route.

Ces travaux importants mais nécessaires ont duré six mois (du carrefour central à la route de Bourg) engendrant des nuisances dues aux déviations qui ont impacté notre vie quotidienne.

Nous avons conscience de la gêne occasionnée et nous vous remercions de votre compréhension, en vous rappelant que ces mises en conformité sanitaire étaient indispensables.

Nous poursuivrons l'amélioration du réseau d'eau potable et d'assainissement avec des travaux dans la rue Saint Honoré en mars 2023 pour une durée prévisionnelle de cinq mois.

Nous procéderons également au remplacement des canalisations d'eau potable, rue du stade et chemin de la Chavetière.

La Commune de Chalamont a missionné le cabinet Verdi pour une étude générale de notre réseau d'eau pluviale et d'assainissement.

La réalisation d'un schéma directeur visera à réduire les dysfonctionnements des rejets de pollution pour respecter la réglementation en vigueur. L'objectif de cette étude est aussi d'aboutir à un programme d'actions sur les dix années à venir.

Les futurs travaux concerneront les réseaux sur la place du Marché.

Le dalot (canal et conduite d'eau) existant devra être reclassé uniquement en conduite d'eaux pluviales.

Sur les années 2022-2023, ce ne sont pas moins de 1 600 000 €. de travaux de réseaux qui seront réalisés. Pour ce faire, nous bénéficions de plus de 730 000 € de subventions.

| | |
|---|---|
| Agence de l'eau (travaux d'eau) | 540 897 € |
| Agence de l'eau (travaux d'assainissement) | 126 000 € |
| Département (travaux d'assainissement 2022) | 64 800 € |
| Département (travaux d'assainissement 2023) | En cours |
| **RESTE A CHARGE (hors révisions de prix)** | **802 133,49 €** |
| **Emprunt** | **550 000 €** |

## Travaux voirie

La commune a aménagé deux carrefours au sein de l'agglomération, route de Villars et route de Marlieux :

- Deux plateaux surélevés au niveau des deux carrefours ont été installés,

- Création de chemins piétonniers sécurisés le long de la RD 904 et RD 7 (l'aménagement des trottoirs en périphérie et la création d'une voie piétonne pour la sécurité des élèves sur le chemin du Manu),

- Aménagement des entrées d'agglomération pour limiter la vitesse des véhicules (panneaux clignotants)

- La voie faisant la liaison entre la RD 904 et la RD 7 est désormais interdite à la circulation.

Le montant des travaux et de la maîtrise d'œuvre se sont élevés à 142 000 €. Nous avons perçu 12 619 € du Département.

## Restructuration du groupe scolaire

Projet majeur de ce mandat, la restructuration du groupe scolaire est dans sa phase travaux. Avec l'ambition de répondre aux défis pédagogiques, démographiques mais surtout qualitatifs de notre école pour l'avenir, cette réalisation offrira notamment :

- Deux salles de classe supplémentaires soit un total de 15 salles,

- Une salle de couchettes entièrement dédiée,

- Deux nouvelles cours, élémentaire et maternelle et deux préaux couverts,

- Un agrandissement du restaurant scolaire montant la capacité à 280 couverts sur 2 services,

- Une nouvelle cuisine entièrement équipée de matériel moderne,

- Des vestiaires pour les salles de sport et dojo,

- Des panneaux photovoltaïques pour une autoconsommation communale,

- Une entrée élémentaire et maternelle commune via un square ouvert sur la rue du Bugey dans un théâtre de verdure,

- Un arrêt de car sécurisé pour les enfants de Crans.

Ces travaux se déroulant en école occupée, ceux-ci sont prévus en trois phases pour répondre aux différentes contraintes. Ainsi, nous saluons l'adaptation des enfants, la patience des équipes pédagogiques et la compréhension des parents. Une partie de l'extension sera livrée dès ce début d'année et trois classes maternelles pourront rejoindre leur nouvelle salle. La livraison complète des travaux est prévue pour septembre 2023.

Pour compléter sa volonté de disposer d'une école moderne, la municipalité a déjà équipé chaque salle de classe d'un vidéoprojecteur interactif ou d'un écran numérique interactif ainsi que d'un poste informatique neuf. De plus, un jeu de tablettes a été ajouté aux outils pédagogiques des enseignants tout comme des logiciels d'enseignement.

## Restructuration du groupe scolaire (suite)

Le montant des travaux atteindra 2 600 000€ et nous attendons 1 000 000€ de subvention. Grace à des finances saines et une rigueur budgétaire menée durant ces dernières années, la municipalité n'a pas besoin de recourir à un emprunt pour cette opération.

En effet, les emprunts les plus intéressants sont pour les travaux de rénovation énergétique. En fonction des projets 2023 qui seront votés, si nous devions prendre des emprunts, nous ferions en sorte de regrouper nos besoins en investissement énergétique pour prendre nos emprunts sur ce sujet.

Nous sommes impatients de voir la concrétisation de cet ambitieux projet pour vous le présenter lors d'une inauguration où nous ne manquerons pas d'inviter la population chalamontaise.

## Travaux Collège Léon Comas de Villars les Dombes

Une réunion publique a eu lieu le 17 octobre 2022 à la salle polyvalente de Villars les dombes afin de présenter le projet de réhabilitation et d'extension du collège Léon Comas. Vous pouvez retrouver toute l'actualité et l'avancement du projet et des travaux sur le lien suivant : https://www.ain.fr/travaux-college-villars-les-dombes/

# Urbanisme

## La modification du plan local d'urbanisme (plu)

Le Plan local d'Urbanisme (PLU) de Chalamont actuellement en vigueur a été approuvé le 6 mars 2017.

Après 5 ans d'application des ajustements étaient nécessaires.

La procédure de modification initiée fin 2021 a dû être abandonnée suite aux observations formulées par la mission régionale de l'autorité environnementale. Aussi une nouvelle modification du PLU a été prescrite par arrêté du 11 juillet 2022, soumise à une enquête publique du 24 octobre au 25 novembre 2022.

Cette modification ne modifie pas le zonage actuel.

Elle porte notamment sur les points suivants :

- Supprimer, modifier et créer des emplacements réservés ;
- Modifier en zone U et Up la règle de hauteur des constructions, et assouplir les prescriptions liées au stationnement pour faciliter la réhabilitation du bâti existant dans le secteur patrimonial notamment ;
- Modifier l'article 11 du règlement, pour les différentes zones, concernant les aspects extérieurs en lien avec les panneaux solaires, paraboles, climatiseurs, pompes à chaleur et autres éléments techniques ;
- Modifier certaines prescriptions réglementaires des zones AUX et UX pour notamment sécuriser, faciliter l'aménagement des zones d'activités, prendre en compte les orientations du Document d'Aménagement Commercial (DAC) du SCOT de la Dombes, et répondre aux besoins des activités artisanales et industrielles ;
- Actualiser et apporter des améliorations aux Orientations d'Aménagement et de Programmation, notamment en termes d'organisation interne et de programmation.
- Actualiser le zonage du PLU avec le Périmètre Délimité des Abords (PDA) relatif aux maisons classées de la Rue des Halles ;
- Permettre un toilettage du règlement.

Après réception des conclusions du commissaire-enquêteur, et examen des observations du public, la modification du PLU sera approuvée par le conseil municipal au cours du 1er trimestre 2023.

Précision importante : l'enquête publique a porté également sur la modification du périmètre de protection des maisons classées à pans de bois de la Rue des Halles.

## La modification du périmètre délimité des abords des maisons classées

Dans le cadre de la procédure de modification du PLU, le service départemental de l'architecture et des paysages (Architecte des Bâtiments de France) a proposé au conseil municipal de créer un périmètre délimité des abords (PDA) des maisons de la Rue des Halles.

Ainsi le périmètre de protection actuel qui correspond à un cercle d'un rayon de 500 mètres autour de ces maisons, sera ramené à un polygone restreint qui suit les limites cadastrales des propriétés ; il ne concernera plus que le centre ancien du village délimité par la Place du Marché, la Rue Saint Honoré, la Rue des Garennes, la place de l'Hôpital, la Grande Rue, la Rue des Fossés, et le quartier de l'Eglise.

La superficie de ce nouveau périmètre ne sera plus que de 5 ha, alors que le périmètre actuel représente environ 82 ha.

La création du périmètre délimité des abords sera prononcée par un arrêté du Préfet de région.

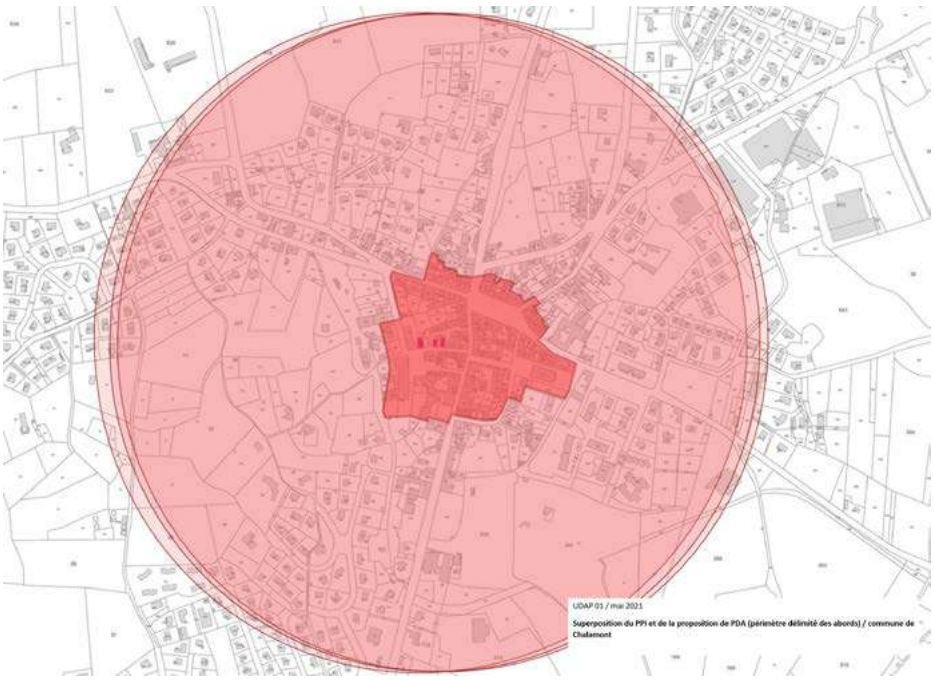

## De nouveaux lotissements

### Un lotissement de 18 lots à la Bourdonnière.

Après l'acquisition de l'ancienne propriété Philbert, et la démolition de l'ensemble des bâtiments présents sur ce tènement de 11 000 m², la SARL SIT FONCIER propose à la vente 18 lots à bâtir d'une surface de 350 m² à 500 m².

L'accès à ce nouveau lotissement se fait par la voie de la ZA de la Bourdonnière.

### Un lotissement de 10 lots Route de Joyeux

La SARL ARVE LOTISSEMENTS aménage un lotissement de 10 lots de 410 m² à 500 m² sur un terrain libre depuis de nombreuses années. Des permis de construire ont déjà été déposés sur plusieurs lots.

## Urbanisme - vers la dématérialisation des demandes d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, chaque usager peut déposer ses demandes d'urbanisme en ligne. Pour cela, le Syndicat Intercommunal d'Energie et de e communication de l'Ain a récemment installé un portail, intitulé « SVE ».

Une démarche en ligne plus simple et plus accessible à tous qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

### Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?

1) Un service en ligne accessible 7/7 et 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.

2) Un suivi de l'avancement du dossier en temps réel.

3) Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.

4) Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.

5) Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.

6) Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

### Comment déposer mon dossier en ligne ?

Nous mettons à votre disposition un service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001074

A noter, le dépôt papier est toujours possible en mairie ou par l'envoi d'un courrier recommandé à la Mairie.

Vous trouverez sur cette illustration les autorisations nécessaires listées en fonction des travaux envisagés (déclaration préalable ou permis de construire.

Les formulaires CERFA de demande et de déclaration préalable sont disponibles sur le site : https://www.service-public.fr

# Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

**TOIT**
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : DP

**PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP**

**FAÇADE, RAVALEMENT : DP**

**CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP**

**TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)**
- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

**GARAGE**
- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

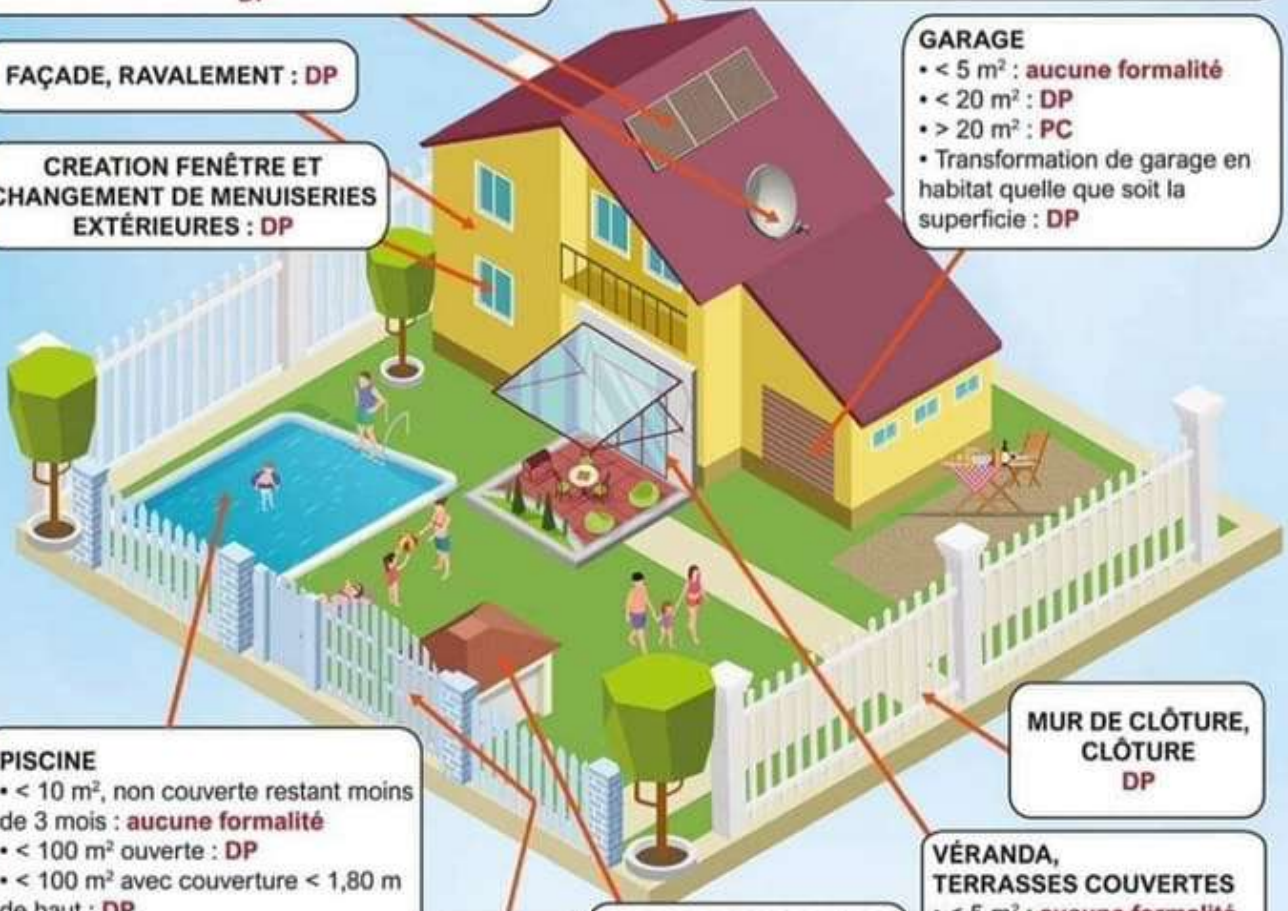

**PISCINE**
- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

**PORTAIL**
DP

**CABANE BOIS OU BÉTON**
- <5 m² : aucune formalité
- <20 m² : DP
- > 20 m² : PC

**MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE**
DP

**VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES**
- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : DP
- > 40 m² : PC

**DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :**
- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

**Attention :** il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

## Les deux programmes déjà en cours sur Chalamont

• Aménagement de la place du marché

Programme pour lequel nous bénéficions d'une étude de mobilité intégralement financée.

Les réseaux d'assainissement devant être réalisés avant 2026, nous comptons réaliser cet aménagement à cette date.

• Aménagement du point culminant de la Dombes « Au château »

Programme pour lequel nous bénéficions d'une aide de 50% sur l'étude de faisabilité soit 2 700 €.

Le projet est en cours de discussion avec la communauté de communes pour intégrer leurs besoins et connaître leur participation financière sur ce dossier.

## D'autres programmes sont envisagés :

• Création d'un habitat inclusif

• Schéma et aménagement de cheminements doux

• Aménagement d'un espace de coworking/Tiers-lieux (programme communauté de communes)

Nous avons eu vent que le programme des petites villes de Demain pourrait être reconduit après 2026. Nous pourrons alors intégrer d'autres projets et notamment les travaux de la station d'épuration.

31/11/2022 Signature de la convention entre le Commune et l'État

## Signature de la convention petite villes de demain

La commune de Chalamont a été retenue au dispositif « Petites Villes de Demain » et nous en sommes heureux !

Nous mettons donc en œuvre une opération de revitalisation de territoire « dite ORT » en partenariat avec deux autres communes de notre communauté de communes : Saint André de Corcy et Villars les Dombes.

Le périmètre de stratégie territoriale a pour objet « la mise en œuvre d'un projet global de territoire visant à adapter et moderniser le parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux ainsi que le tissu urbain de ce territoire afin :

✓ d'améliorer son attractivité,

✓ de lutter contre la vacance des logements et des locaux commerciaux et artisanaux ainsi que contre l'habitat indigne,

✓ de valoriser le patrimoine bâti et les friches urbaines dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable.

✓L'ORT est donc un cadre intégrateur qui se matérialise par une convention signée entre la communauté de communes, la commune et toute personne publique ou privée susceptible d'apporter son concours.

Les avantages concrets et immédiats de l'ORT confèrent des nouveaux droits juridiques et fiscaux notamment pour :

✓ Renforcer l'attractivité commerciale en centre-village (dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques)

✓ Favoriser la réhabilitation de l'habitat (accès prioritaire de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), éligibilité Denormandie dans l'ancien,

✓ Mieux maîtriser le foncier (droit de préemption urbain renforcé, droit de préemption dans les locaux artisanaux)

✓ Faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux (permis d'aménager, permis d'aménager multisites)

✓ La durée de la convention ORT est fixée à une période minimale de 5 ans soit au moins jusqu'en 2026.

# Repas et Colis de Noël de CCAS

Après deux années sans repas de fin d'année, cent trente de nos séniors ont bravé le froid et ont eu le grand plaisir de se retrouver autour d'un bon festin. Les danseurs ont foulé la piste enchaînant valses, tangos et madisons au rythme de l'accordéon de Nathalie et son complice.

A cette occasion, en présence de Monsieur le Maire et Mme TABOURET (Vice-Présidente du conseil départemental), nous avons honoré nos doyens en offrant un ballotin de chocolats à Monsieur BOUVIER Claude (97 ans) et un joli bouquet de fleurs à Mme BESSE Elina (94 ans). Tous deux étaient entourés de quelques résidents de l'EHPAD, ce repas leur ayant permis de retrouver un bon nombre d'amis chalamontais.

Pour les quelques convives n'ayant pu venir à la dernière minute, le repas leur a été livré à domicile.

Pour nos ainés qui avaient préféré recevoir le colis, les membres du CCAS leur ont rendu visite à domicile afin de leur déposer quelques petites douceurs. Un beau moment de partage, de convivialité et une belle occasion de se souhaiter de meilleurs vœux pour cette nouvelle année et rappeler combien il est important de prendre soin les uns des autres.

# Liste des commerçants artisans professions libérales

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **COMMERCES ALIMENTAIRES** | | | | |
| **KEBAB 4 SAISONS** | Ahmet BAKIR | Restauration rapide Kébab | 2 place du marché | 09.84.25.50.47<br>06.63.23.87.30 |
| **AU BON COIN** | Anthony LLORET | Restaurant - pizzeria | 50, grande rue | 09.79.06.13.50<br>restaurant.auboncoin01@gmail.com |
| **L'ESTRAGON** | Stéphane SANSONE et Alexandra CALDARARU | Restaurant | 42 place du marché | 04.74.61.77.09 |
| **LA PIZZA DE CHALAMONT** | Gaylard MAISSON | Vente de pizzas à emporter | 41 place du marché | 04.74.35.73.69 |
| **AUX TROIS EPIS** | André et Christelle BON | Boulangerie - Pâtisserie | 68 Grande rue | 04.74.46.92.65<br>mr-andre.bon@orange.fr |
| **AU FOUR BRESSAN** | Martine GUICHON | Boulangerie - Pâtisserie | 110 place du marché | 04.74.61.77.75<br>aufourbressan@orange.fr |
| **BOUCHERIE DARBON** | Franck et Lydie DARBON | Boucherie - Charcuterie - Traiteur | 49 place du marché | 04.74.61.70.20 |
| **PETIT POIS CAROTTES** | Hervé TROGNON | Maraicher bio | les peillets - route de Priay | 06.45.86.43.85 |
| **IMMERSION SUCRÉE** | Baptiste BAGUET et Océane VALLET | Pâtisserie | 79, place du marché | 04.74.36.02.11<br>immersion.sucree@gmail.com |
| **SUPERMARCHE CASINO** | | Supermarché | Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang | 04.74.40.94.00 |
| **COMMERCES AUTRES** | | | | |
| **L'EMIL'FLEURS** | Virginie GOUAS | Fleuriste | 70 place du marché | 04.74.46.91.30 |
| **LE RELAIS DE LA DOMBES** | Mmes AUBERT et GELIN | Bar - Tabac - Presse | 69 place du marché | 04.74.61.70.77 |
| **LA CABANE VERTE** | Mme CHUARD Gaëlle | Boutique de décorations | 61 Grande rue | 04.74.35.25.69<br>lacabaneverte01@gmail.com |
| **L'OPTIQUE CHALAMONT** | Adel ADLOUNI | Opticien | 10 place du marché | 04.74.61.72.64 |
| | THIVILLIER Gérard et Emile | Vente de bois de chauffage | 754 route d'Ambérieu | 04.74.61.74.59 |
| **NATUR'LATT** | MILIONI Frédéric | Vente de matelas | 6 ZA le Creuzat | 04.74.46.90.26<br>contact@naturlatt.fr<br>www.naturlatt.fr |
| **LITERIE DES DOMBES** | PERCHET Aimé | Vente de matelas | 115 route de Joyeux | literie.des.dombes@gmail.com |
| **LES JARD'AIN D'ANTAN ATOUT VERT PAYSAGE** | Stéphane CHAYMOL | Jardinerie - Entretien parcs et jardins | Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang | 04.37.86.44.50<br>06.88.37.85.07<br>magasin : jardainantant@bbox.fr<br>espace vert : atoutvertpaysage@bbox.fr<br>www.jardinerie-dombe.fr |
| **PROST IMMOBILIER** | Stéphanie PROST | Agence immobilière | 90 place du marché | 04.37.86.12.44<br>06.30.71.91.83 |
| **SAS GARBOCHE** | M. GARNIER Nicolas | Vente sur catalogue | ZA la bourdonnière | 09.82.37.11.92 |
| **SONI** | Marie-Pierre DESSENDIER | Agence immobilière | 35 place du marché | 04.74.61.73.23<br>soni.immobilier@orange.fr<br>www.soni01.com |
| **SERVICES** | | | | |
| **L' ATELIER DE FLORA** | Flora BENOIT | Salon de coiffure | 40 rue du Bugey | 04.74.61.77.01 |
| **BI-COLOR** | Delphine GAUHAROU | Salon de coiffure | 64 place du marché | 04.74.61.70.47<br>bi-color@orange.fr<br>facebook: bi-color<br>instagram: bicolor_chalamont<br>site pour perndre rdv en ligne:<br>www.planity.com/salon-de-coiffure-bi-color-01320-chalamont |
| **IDEA COIFFURE** | Isabelle TOZZI | Salon de coiffure | 55 place du marché | 04.74.61.21.53 |
| **DOMI'STYLE** | Dominique BUSSY | Salon de coiffure | 45 Grande Rue | 04.74.61.77.34 |
| **COIF' STYL** | Maud COMBIER | Coiffure à domicile mixte | 4 lot. le Parc des érables | 04.74.61.78.87<br>06.70.81.24.23<br>coif-styl@orange.fr |
| **MISS D'LYS** | Charline BUSSY | Institut de beauté | 45 Grande Rue | 07.86.59.25.80 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **LILAS ROSE** | Julie LOZANO | Institut de beauté | 58 Grande rue | 06.68.16.87.68 |
| **Institut MANOA** | Maud AGIUS | Institut de beauté - Onglerie | 197 Grande rue | 09.80.34.98.81 |
| | VIOT Emilie | Esthéticienne à domicile | 59 chemin de la chavetière<br>Pavillon clos Villarsie | 06.89.86.31.17 |
| **MARECAGE TATTOO** | | Tatouages | 59 Grande rue | 06.15.48.51.51 |
| **KA INK TATTOO** | Carine ALONSO | Tatouages | 10 lot. de Terrayon | 06.79.57.77.58 |
| **SKY Fitness** | Jonathan KANIEWSKI | Club de remise en forme (cardio, musculation, fitness…) | 76 route de Meximieux | 06.30.45.52.80 |
| **CREATIONS FESTIVES** | Véronique BRUEL | Créations de faire-parts, étiquettes de bouteille, marque-places) | 19 allée du grand étang | 06.75.61.77.57<br>festicrea@yahoo.fr<br>www.creationfestives.fr |
| **CHALAMOMES** | DEBERT Coraline | Micro-crêche | rue de l'église | 04.74.39.26.56<br>chalamomes@gmail.com<br>www.chalamomes.com |
| **CREDIT AGRICOLE CENTRE EST** | | Banque | 26 Grande rue | 04.74.61.03.64 |
| | Claude PIOUD | Paysagiste (taille de haie, tonte, petit élagage, petite maçonnerie) | 541 les Orcières | 06.88.14.10.83 |
| **SARL ULTRANET** | Céline MOULIN | Entreprise de nettoyage | 76 rue des étangs | 04.74.30.37.41<br>06.87.24.98.45 |
| **S.A.S. LA RAINETTE MAGIQUE** | Pascal BRICHON | Station de lavage OKI pour VL et utilitaires | Z.A. de la Bourdonnière<br>Le petit étang | 06.83.30.83.56 |
| **AUTO ECOLE FRANCINE – CER DE LA DOMBES** | Francine CONDAMIN | Ecole de conduite | 12 Grande rue | 04.74.46.94.98 |
| | NESME David | Mécanique agricole | 828 route d'Ambérieu | 04.74.61.74.47 |
| | André NIVOLEY | Vente et réparation de motos, scooters, cycles | 46 rue des bottes | 04.74.61.72.66 |
| **JACQUET AUTOMOBILES** | Sébastien JACQUET | Mécanique - carrosserie - vente véhicules neufs et occasion | 50 route de Meximieux | 04.74.61.70.27<br>garage.renault.jacquet@orange.fr |
| **GARAGE BERTRAND** | Eddy BERTRAND | Entretien et réparation de véhicules de tourisme, 4X4 et utilitaires toutes marques | 3 ZA le Creuzat | 04.74.34.49.04<br>06.47.50.46.16<br>garagebertrand@orange.fr<br>www.garagebertrand.fr |
| | Philippe BAILLIVY | Carrosserie industrielle | 630 la Montée Bel Air | 04.74.61.70.22 |
| **AC2R** | CONDAMIN Dimitri | Centre de contrôle technique automobile | 98 route de Meximieux | 04.74.40.04.00<br>ac2r.chalamont@gmail.com<br>www.moncontroletechnique.fr/centre/ac2r www.facebook.com/ac2rchalamont |
| **FD EVENTS** | Fabien DEQUESNE | Animation évènementiel | | 06.67.92.16.71 |
| **PIERSON Transport** | PIERSON Florent | Transports de personnes et voyageurs | 71, le clos de la Dombes | 04.69.96.28.29<br>contact@pierson-transport.fr |
| **MDT PROTECT** | DUBOIS Alexis | Désinsectisation et Dératisation | 54, rue Bellecour | 07.69.73.64.85<br>www.mdt-protect.fr<br>contact@mdt-protect.fr |
| **ARTISANS (TRAVAUX ET BÂTIMENTS)** | | | | |
| | Pierre MOINE | Travaux agricoles | 263 route de Priay<br>Le Mas Berger | 04.74.46.90.98<br>moine-pierre@orange.fr |
| | Michel FALCAND | Terrassement - Réseaux divers - Piscine - Terre végétale | 330 route de Priay<br>Mas David | 04.74.61.73.18<br>06.84.45.27.57<br>michel.falcand@orange.fr |
| **MALLET TP** | Jean-François MALLET | Terrassement - VRD - Piscine | 499 chemin du Fayol | 04.74.61.72.21<br>tpmalletjf@orange.fr |
| **SAS CERTIF** | Nicolas TRIOLIER | Peinture - revêtements | Z.A. de la Bourdonnière<br>Le petit étang | 04.74.46.96.44<br>certif@cegetel.net<br>www.certif01.fr |
| | Yves ARCHENY | Plâtrerie - Peinture | 605 route de Marlieux<br>Béguère | 04.74.46.91.02 |
| **MENUISERIE CHARPENTE PLAFONDS (M.C.P.** | André MICHOUD | Vente et pose de cloisons, plafonds, faux plafonds | 1300 route du Plantay<br>Bérand | 04.74.46.90.80 |
| **B'L MENUISERIE** | Benjamin LIBERGE | Menuiserie tous travaux | 166, rue de la Dombes | 06.37.68.30.13 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Anthony GUILLET | Menuiserie - toiture - rénovation - petite maçonnerie | 286 Grande rue | 06.88.20.76.50 |
| | Laurent CRIEDLICH | Menuiserie | 72 chemin de Terrayon | 04.74.61.73.32 |
| **SARL SIFFRÉ** | Christophe SIFFRE | Couverture - zinguerie | 300 Route de Bourg | 06.17.02.03.88 |
| | Yoann BERRY | Plomberie - Chauffagiste | 52 rue de l'église | 06.70.20.14.91<br>04.74.39.19.56<br>berryyoann@outlook.com |
| **AGFS 01<br>(AIN GAZ FIOUL SERVICES)** | Morgan REMICHI | Chauffagiste : entretien dépannage SAV | 80 place du marché | 04.69.18.63.44<br>06.14.86.33.69<br>sas.agfs01@gmail.com<br>www.agfs-chauffagiste-plombier-meximieux.fr |
| **L.F GÉNIE CLIMATIQUE** | Franck LEROUX | Pompes à chaleur - Climatisation - Froid industriel - Froid commercial | Z.A. de la Bourdonnière<br>Le petit étang | 09.64.42.36.60<br>06.28.69.10.38<br>contact@lfgenieclimatique.fr<br>www.lfgenieclimatique.fr |
| | PIRAT Kévin | Tous travaux électriques | lieudit la roue | 06.85.69.15.15 |
| **AREVAS Electric** | Franck SAVERAT | Tous travaux électriques | 242 rue du Bugey | 04.74.46.92.38<br>06.70.13.34.48<br>arevas.electric@wanadoo.fr |
| **SARL ART 16** | Didier FRANCHINO | Electricien | 54 Route de Bourg | 06.32.55.98.88<br>art16@orange.fr |
| **MARGUIN SAS<br>EQUIPEMENTS ELECTRIQUES INDUSTRIELS** | Jérôme MULTIN<br>Nicolas GERBEL | Electricité générale | 5 ZA le Creuzat | 04.74.46.99.99 |
| **DECO3V** | Virginie GARNIER | Décoratrice d'intérieur | 1 Malatray | 06.60.83.76.94 |
| **ATELIER DE L'ŒIL** | Katia CHIRAT | Artisan recycleuse | 1149 les Vignes | 06.24.46.64.57<br>atelierdeloeil@gmail.com<br>instagram.com/kat_tia_atelier |
| **BIEN ETRE** | | | | |
| **ENTRE II MONDES** | Karine VIERNE GRAND | Reiki - Relaxation - Réflexologie plantaire - Massage psychosensoriel | 47 Grande rue | 04.37.86.18.92<br>06.09.95.06.55<br>entre-2mondes@hotmail.fr<br>www.entre-2-mondes.fr |
| **NIPPON ZEN** | Stéphen BELLACHE | Shiatsu Reiki | 571 la Montée | 06.01.76.17.68 |
| | Gaëlle BOUDET | Thérapeute bien - être soins énergiques | 571 la Montée | 06.88.96.69.50<br>gaelleboudet@orange.fr<br>https://boudetgaelle.site-solocal.com. |
| **PLUME PARENTHESE** | Stéphanie CLOP | Cabinet psychopédagogie positive | 12, rue puits gonod | 06.07.26.61.93<br>stephanie.psychopeda@gmail.com |
| | Cécile GUYOT | Hypnose Ericksonnienne - Sophrologie | 74, place du marché | 06.28.76.23.35 |
| **ANIMAUX** | | | | |
| | Claude MAZILLIER<br>Anaïs PECHARD | Clinique vétérinaire | Z.A. de la Bourdonnière<br>Le Petit Etang | 04.74.61.70.36 |
| **CENTRE VETOKINESIS** | Valérie GUIGARDET | Rééducation fonctionnelle, physiothérapie, hydrothérapie chien et chat | 323 Saint Martin | 09.51.83.69.70 |
| | Lucie MARIN-PACHE | Ostéopathe animalier (équin et canin) | Les Onzuères | 06.98.26.16.96<br>lucie.osteo@hotmail.fr<br>www.osteo-animo.fr |
| | Laura GRESSE - FREYDIER | Cours de yoga à domicile - lavandicultrice | 32 Allée des thuyas | 06.22.44.78.33<br>lauragresse@hotmail.fr |
| **Syndicat National des Professionnels du Chien et du Chat (SNPCC)** | Mme LE ROUEIL | Organisation professionnelle représentative des métiers du chien et du chat | 239, rue des Bottes | 0 892 681 341 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **PROFESSION LIBÉRALE MÉDICALE ET PARA-MÉDICALE** | | | | |
| | Dr Fabrice BERAUD | Médecin généraliste | 11 Route de Bourg | 04.74.46.94.27 |
| | Dr Pierre BONNIOL | Médecin généraliste | 52 rue de l'église | 04.74.37.42.33 |
| | Dr Sylvie BONO | Médecin généraliste - Homéopathe | 1 rue du Bugey | 04.74.61.79.94 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **PROFESSION LIBÉRALE MÉDICALE ET PARA-MÉDICALE** | | | | |
| | Dr Laurence GAZEL-SARRAZIN | Cabinet dentaire | 318 Grande rue Maison de santé | 04.37.86.28.01 |
| | Dr Fabienne LEGER-POUSSET | Dermatologue | 318 Grande rue Maison de santé | 09.83.74.65.05 |
| **PHARMACIE OLIVA-SEVAIN** | Christian et Catherine OLIVA | Pharmacie | 1 place du marché | 04.74.36.21.75 pharma.chalamont@gmail.com Facebook: pharmacie de chalamont |
| | Pernelle OLIVIA-SEVAIN | Pédicure - Podologue | 217 Grande rue | 04.74.46.94.83 podologie.olivia@gmail.com |
| | Magali VIEUX Annie DUCHEMIN Céline CHANFRAY | Cabinet d'infirmières | 318 Grande rue Maison de santé | 04.74.61.74.88 |
| **Maison Terre Happy** | Christine GARDONI ROUSSET Kathleen PUGEAT Sabrina RENARD | Cabinet d'infirmières | 1 Route de Bourg | 04.74.61.71.32 |
| **SERIMADD** | | Soins à domicile | 318 Grande rue Maison de santé | 04.74.46.91.84 |
| | Julia BOUYSSOU | Sage-femme (suivi médical grossesse, préparation à la naissance, retour à domicile et suivi du bébé, rééducation périnéale, suivi gynécologique et contraception…) | 1 Route de Bourg | 06.85.33.14.99 |
| | Fanny CENTIS | Psychologue clinicienne Psychotérapeute (Enfant - Adolescent - Adulte) | 1 Route de Bourg | 07.69.63.13.48 |
| | Jérôme RENOULT | Psychotérapeute - Formateur | 1 rue du Bugey | 04.74.46.91.36 |
| | Marilys BOYER | Orthophoniste | 318 Grande rue Maison de santé | 09.81.45.91.84 |
| | Sandrine MARBAIX | Orthophoniste | 8 rue du Bugey | 04.69.18.15.65 06.16.14.16.08 |
| | Damien CONSTANT | Sophrologue Nutritionniste - Magnétiseur | 8 rue du Bugey | 04.69.18.15.65 06.13.07.67.53 |
| **CABINET D'OSTEOPATHES** | GREFFET Katia | Ostéopathe | 11 rue du bugey | 06.51.26.69.84 chalamontosteopathes@gmail.com www.chalamontosteopathes.fr |
| | Nadège CANARD | Ostéopathe | 11 rue du bugey | 04.74.55.42.50 chalamontosteopathes@gmail.com www.chalamontosteopathes.fr |
| | Julie CREVITS | Ostéopathe à domicile | 265 route de Bourg | 07.82.16.55.19 |
| **Les 4 saisons d'un naturopathe** | Léa PAJADON | Naturopathe | 28, place de l'hopital | 06 09 45 34 88 09 50 35 27 92 naturopathe.pajadon.lea@gmail.com www.facebook.com/meditika.art - insta: lea_nature_aux_pattes |
| **PROFESSION LIBÉRALE AUTRE** | | | | |
| **FIDUCIAL EXPERTISE** | | Cabinet comptable | 41, rue Saint Honoré | 04.74.61.76.08 |
| | Etude de Me BOUVARD | Office notarial | 100 place du marché | 04.74.61.78.32 |
| **Cabinet Chanel-Grand** | GRAND Bogdan | Géomètre | 35, rue Saint Honoré | |
| **ENTREPRISES** | | | | |
| **Avibresse** | | Bresse œuf production | Route de pont d'Ain | info@avibresse.fr www.lesproducteursdelain.com |
| **DASCHER** | | Transport, logistique | Route de Pont d'Ain | 04.81.50.52.01 |
| **Agritrans** | | Commerce de gros en volailles | Route de pont d'Ain | 04 74 40 99 70 agritrans@agritrans.fr |
| **flexocolor** | | Créateur étiquettes | 26, route de pont d'ain | 04 74 36 10 10 contact@flexolocor.fr |
| **MIFROMA** | | Commercialisation fromages et produits laitiers | Route de pont d'Ain | 04.74.46.99.46 |

# Les associations Chalamontaises

| DÉNOMINATION | ACTIVITÉS PROPOSÉES | RESPONSABLES | ADRESSE | TÉLÉPHONE / MAIL |
|---|---|---|---|---|
| **SPORTS** | | | | |
| **AMICALE DES VÉTÉRANS DE FOOTBALL** | Développer les liens de camaraderie entre les vétérans de football | M. Gérard VALLAT (président) | 23 rue des Halles - Chalamont | 04.74.61.70.32 |
| **AMICALE DES BOULES** | Boule lyonnaise | M. Philippe CHARVIEUX (président) | 103, allée du château- Chalamont | 06.32.82.76.59 |
| **CHALAMONTENNIS** | Tennis | M. Eric PLECHON & M. Armand PELLIN (coprésidents) | 16, lots des terres de la tour 158, Allée des violette | 06.51.83.63.59 |
| **CHALAMONT RANDO** | Randonnées pédestres | M. Jacques CHANEL (président) | 135, impasse du renon - Versailleux | 09 51 02 25 72<br>06 81 75 08 83 |
| **NIPPON ZEN : DO IN / IAIDO** | IAIDO : Art de dégainer et de manier le sabre japonais | M. Stephen BELLACHES (président) | 24 lot. du Grand Etang - Chalamont | 06.01.76.17.68<br>contact@nippon-zen.eu<br>www.nippon-zen.eu |
| **JUDO CHALAMONT** | Judo-Jujitsu | Monsieur François DESBIAS (président) | 226 rue des Grandes raies - Chalamont | 06.63.43.61.70 |
| **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE** | Gymnastique adultes et enfants (à partir de 3ans) | Mme Marie Laure MOSCARDO (présidente) | 3 lot. du Grand Etang - Chalamont | 06.98.04.78.37<br>gym.volon-chalamont@orange.fr<br>www.gymnastiquevolontaire-chalamont.clubeo.com |
| **SOCIÉTÉ HIPPIQUE DE CHALAMONT** | Concours hippiques | M. Raymond MAURE (président) | 201 chemin du grand étang | 04.74.46.92.36 |
| **U.S. DOMBES** | Football | M. Baptiste JOLIVET (Président) | | 06.78.14.63.84<br>us-dombes@orange.fr |
| **ART DU MOUVEMENT** | Relaxation, Méditation | Mme PULCINI Brigitte | Le lent<br>Villette sur Ain | 07.81.51.80.15 |
| **ANIMATIONS - COMMERCES** | | | | |
| **CHALAMONT 2000** | Organisation de l'amicale des classes de en 0 et 5. | M. Marc JOSSERAND (président) | 65 rue des Bottes - Chalamont | 04.74.61.79.77 |
| **COMITÉ DES FÊTES** | Fête du muguet, soirée du 13 juillet, animations diverses, Brocante et vide grenier | M. Didier CORMORECHE (président) | 60 le Tournus - Chalamont | 04.74.46.97.84 |
| **REFLETS DE LA DOMBES** | Promotion de la Dombes Organisation de spectacles vivants | Mme Véronique BESSARD (présidente) | la Prairie Romagne - 01800 Le Montellier | 06.12.27.64.90 |
| **UNION COMMERÇANTS ET ARTISANS DE CHALAMONT** | Animations commerciales | M. André BON (Président) | 68 grande rue - Chalamont | 04.74.46.92.65 |
| **LES GAMM'AIN** | Animations et manifestations festives | M. François DÉBIAS (Président) | 226 rue des Grandes raies - Chalamont | 06.63.43.61.70 |
| **LES MICHEL'S** | Organiser des évènements, favoriser les échanges et rencontres entre les michel's | M. Michel GEOFFRAY (Président) | 46 allée des Iris - Chalamont | 04.74.61.74.19 |
| **COLLECTIF TÉLÉTHON** | Récolter des dons pour AFM | FLACHER Roseline | 20, lotissement de Terrayon | 04.74.46.92.31 |
| **SCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE** | | | | |
| **CENTRE SOCIAL MOSAÏQUE** | Accueil périscolaire - Centre de loisirs | Mme Sylvie ROUX (présidente)<br>Mme Elise SEBBAN-PERRON (directrice) | 31 place des écoles - Chalamont | 04.74.61.73.35<br>09.77.96.75.38<br>accueil@csmosaique.fr<br>www.csmosaique.centre-sociaux.fr |
| **RESTAURANT SCOLAIRE** | Gestion du restaurant scolaire | Mme Gaëlle EYRAUD (présidente) | 158, Allée des violette - Chalamont | 06.83.31.12.38<br>rs.chalamont@gmail.com |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **SOU DES ECOLES** | Sorties scolaires, animations | M. Cédric TETARD (président) | 4, chemin du lot. le bois rosier - 01320 CHATENAY | 06.64.13.16.21 |
| **CULTE** | | | | |
| **COMITÉ PAROISSIAL** | Paroisse | M. le Curé – Père Raymond BILLOUDET | 93 rue des Fossés - Chalamont | 04.74.61.71.74 |
| **CULTURE** | | | | |
| **CENTRE MUSICAL** | École de musique, concerts, orchestre jazz, batucada, chorale, cours de chants et danse adultes et enfants | M. Jean-François BLANCHON (Président) TEPPE Nathalie (coordinatrice École de musique) | Centre Musical et Culturel de Chalamont - 107 rue des garennes - Chalamont | 04.74.61.78.46<br>06.85.20.15.98<br>centremusicalchalamont@gmail.com<br>www.centremusicaldechalamont.fr |
| **RÊVES EN SCÈNE** | Théâtre | M. Gilbert MARGUIN (président) | 96 rue des Grandes Raies - Chalamont | 04.74.61.79.56 |
| **LOISIRS ADULTES-ADOS-ENFANTS** | | | | |
| **CENTRE SOCIAL MOSAÏQUE** | Garderie, centre de loisirs, aides aux devoirs, activités ados et adultes (bricolage, poterie, couture, step, yoga, dessin, peinture, calligraphie, généalogie, photo...) | Mme Sylvie ROUX (présidente)<br>Mme Elise SEBBAN_PERRON (directrice) | 31 place des écoles - Chalamont | 04.74.61.73.35<br>09.77.96.75.38 |
| **ENVIRONNEMENT** | | | | |
| **CONTRACCA** | Défense du droit de chasse lié au droit de la propriété | M. Maurice MICHON | 178, allée des violettes - Chalamont | 04.74.61.73.66 |
| **CRANS-DOMBES ENVIRONNEMENT** | Sauvegarder l'équilibre de la Dombes | M. Albert GRAND (président) | 2 Le Bornet - 01320 Chatenay | 06.08.01.31.87<br>associationcransdombesenvironnement@gmail.com |
| **SOCIÉTÉ DE CHASSE** | Chasse | M. RIMAZ Sébastien | 217, chemin de la chavetière - Chalamont | 06.58.10.96.45 |
| **MÉMOIRE** | | | | |
| **COMITÉ LOCAL DE LA FNACA** | Anciens d'Afrique du Nord | M. André GREPELUT (président) | Vandard - 01320 Saint-Nizier-le-Desert | 04.74.30.31.15 |
| **SECTION CANTONALE DES ANCIENS COMBATTANTS** | Mémoire 1914-1918, 1939-1945 | M. GIRARD Jean-Pierre (président) | Le Village - «le castel» 01320 Chatenay | 04.74.61.74.38 |
| **TOURISME PATRIMOINE** | | | | |
| **OFFICE DE TOURISME Centre-Dombes Villars-Chalamont** | Promotion du territoire | Gestion intercommunale | Place du champ de foire - 01400 Chatillon sur Chalaronne | 04.74.55.02.27<br>www.dombes-tourisme.com |
| **COMITÉ DE FLEURISSEMENT** | Participation au fleurissement communal | Mme BEAUDET Danièle (présidente) | 333 rue des Grandes Raies - Chalamont | 06.73.54.10.16 |
| **MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DE LA DOMBES** | Sauvegarde du Patrimoine | Mme SAINT CYR Madeleine (présidente) | 320, rue de la Dombes 01330 Villars-les-Dombes | 06.81.61.54.22 |
| **RETRAITES - PERSONNES ÂGÉES** | | | | |
| **CLUB LOISIRS ET AMITIÉ** | Rencontre entre retraités, sorties organisées | M. André DUPRAS (président) | 35 rue Saint Honoré - Chalamont | 06.49.13.95.52 |
| **SECTION GYM 3ème AGE** | Gymnastique | Mme THERVILLE Thérèse (responsable) | 256 route de Joyeux - Chalamont | 04.74.61.72.75 |
| **SOCIAL – SERVICES D'AIDE A DOMICILE** | | | | |
| **A.D.A.P.A. (Association Départementale Aide Personnes de l'Ain)** | Aide ménagère à domicile: en priorité aux personnes âgées | M. NICOLOSI Thierry (directeur) | 4 rue Tony Ferret 01000 Bourg-en-Bresse / 88 grande rue à Chalamont (le lundi de 10h à 12h) | 04.74.45.51.70<br>adapa@adapa01.com<br>www.adapa01.fr<br><br>04.74.61.78.82 |
| **AIDS (Association intermédiaire Domicile Service)** | L'AIDS intervient auprès des collectivités, des particuliers, des entreprises, des associations, des bailleurs sociaux pour les missions suivantes : Agent d'entretien de locaux, Agents de restauration et animation en milieu scolaire, Agent d'entretien des espaces verts, et d'autres services à votre demande... | Mme CAETANO Nelly | 801, rue de la source 01442 Viriat cedex | 04.74.23.23.81<br>07.87.02.29.06<br>Domicile.services01@gmail.com |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **A.D.M.R. (Association Aide Domicile Milieu Rural)** | Aide à domicile (ménage, préparation des repas, lessive, repassage, courses, jardinage, bricolage, télé-assistance…) aux familles, aux retraités, aux handicapés, aux malades | Mme Jacqueline SIGNE | 117 rue des Garennes à Chalamont / 154 rue du commerce 01330 Villars-les-Dombes | 04.74.98.49.19 |
| **A.D.S (Ain Domicile Services)** | Aide au maintien à domicile des personnes âgées, malades ou handicapées – Aide ménagère (lessive, repas, courses…) | Mme GUEYNARD Edwige (Présidente) | Immeuble «le Talisman» 1133 avenue de Lyon 01960 Peronnas | 04.74.34.56.67 |
| **ASSISTANTE SOCIALE** | Aider les personnes en difficultés économiques, sociales ou psychologiques | Mme CREUSEVAUT Cécile | Permanences à Chalamont au Centre Social: 31 place des écoles | Composer le 30.01 |
| **CLIC** | Prise en compte de tous les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées de 60 ans et plus (accueil, écoute, information, conseil, orientation) | Mme Joëlle LOUBAYI (coordinatrice) | 100, avenue Foch 01400 Chatillon-sur-Chalaronne / Permanences à Chalamont au Centre Social: 31 place des écoles (le mardi matin) | 04.74.55.15.39 Ou 06.73.38.06.55 clic@ccdombes.fr |
| **REPAS A DOMICILE** | Portage de repas chauds aux retraités, handicapés… | M. Marcel CORMORECHE (président) | 443 vieille route de Bourg - Les Hôtesses à Chalamont | 04.74.61.75.70 ou 04.74.98.19.50 |
| **SERIMADD Santé Dombes** | Soins infirmiers Maintien à domicile | Mme THERVILLE Thérèse (Présidente) | 21, place de l'hopital- 01320 Chalamont | 04.74.46.91.84 |
| **ENTRAIDE – SANTE - SECOURS** | | | | |
| **Alexis, une énergie pour la vie (Al.é.lavie)** | Apporter du soutien aux proches des donneurs d'organes ; mettre en valeur le donneur d'organe ; développer des échanges entre familles de donneur d'organes et les personnes greffées ; uniformiser les informations transmises aux familles lors des dons ou des greffes | Mme JOLIVET Catherine (coprésidente) M. JOLIVET Eric (coprésident) | 526 route de Versailleux 01330 Le Plantay | 06.78.29.26.63 al.e.lavie.alexis@gmail.com www.alelavie.fr |
| **AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES** | Don du sang | Mme Danielle RICHARD (présidente) | 105, route du plantay - Versailleux | 04.74.98.20.30 |
| **AMICALE DES SAPEURS POMPIERS** | Entretenir des liens d'amitié, de solidarité et d'entraide entre ses membres | Mme Gaëlle JOLIVET (présidente) | 2 ZA Le Creuzat - Chalamont | 06.17.17.57.91 gaellejolivet@hotmail.fr |
| **ARA Shiatsu** | Médecine traditionnelle chinoise | M. Stephen BELLACHES (trésorier) | 24 lot. du Grand Etang - Chalamont | 06.01.76.17.68 |
| **CENTRE DE SECOURS** | Pompiers - Formations de secourisme | M.Sébastien PAYE (Adjudant chef centre par intérim) | 2 Z.A. le Creuzat - Chalamont | 06.76.09.33.35 chalamont@sdis01.fr ou ccchal@sdis.fr |
| **COMITE CANTONAL DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER** | Actions pour lutter contre le cancer | Mme Joëlle MAURE (présidente) | 10 chemin du lotissement le Bois Rozier 01320 Chatenay | 04.74.46.94.23 06.70.85.88.36 secrétariat@ligue-cancer01.net www.liguecancer01.net |
| **HANDICAP PASSION PÊCHE** | Promotion de la pratique de la pêche en général pour les personnes en situation de handicap et ou atteintes de maladies handicapantes | M. DELACOUR Ludovic (président) | 92 chemin de Saint Claude - Chalamont | 06.61.84.07.14 |

# La boule Chalamontaise

## Chalamont terre de champions

2022, année exceptionnelle qui restera dans les annales de la société. En effet, jamais dans l'histoire de la boule chalamontaise, une année n'aura été aussi riche en résultats. Les jeunes ont été une nouvelle fois à l'honneur en décrochant 3 titres de champions de France :

➢ Tom COMBIER en catégorie U15 en tir progressif,
➢Loris BOUCHISSE en catégorie U18 en tir progressif,
➢ Loris BOUCHISSE en catégorie U18 en combiné.

Ces 3 titres ont été acquis de haute lutte puisqu'ils ont eu à faire aux meilleurs joueurs de l'hexagone à chaque fois et qu'ils ont su relever le défi au fil des rencontres pour décrocher le fameux sésame.

Ces deux talentueux boulistes récoltent les fruits du travail accompli depuis des années et récompensent le travail de tous les éducateurs qui s'investissent sans relâche pour faire briller haut les couleurs chalamontaises.

L'école de boules chalamontaise, meilleure école de boule départementale, a vu bon nombre de jeunes boulistes exploser et partir vers d'autres horizons mais, là aussi, les éducateurs ne peuvent que se féliciter d'avoir accompli un travail formidable pour arriver aux résultats que l'on connait.

Félicitations à Tom et Loris pour ces excellents résultats et à l'ensemble des jeunes de l'école de boules qui font plaisir à leurs éducateurs.

La boule Chalamontaise a une nouvelle fois montré sa capacité à recevoir en organisant les championnats de l'Ain vétérans et tout le monde a été unanime pour saluer le dévouement de tous les bénévoles présents durant 2 journées pour accueillir de la meilleure des façons tous les joueurs et spectateurs.

Ce ne sont pas moins de 750 boulistes qui sont venus en découdre pour venir décrocher les places qualificatives aux championnats de France Vétérans.

Plus de 700 repas ont été servis le premier jour, ce qui constitue un nouveau record.

L'année 2022 a permis aux boulistes de renouer avec la pratique du sport boules après deux années de COVID, et, là aussi, tout le monde a apprécié de se retrouver sur les aires de jeux pour enfin pratiquer leur sport favori. La boule Chalamontaise peut se réjouir de ces excellents résultats pour cette année 2022 et vous présente ses meilleurs voeux

# Nippon-Zen

L'année écoulée s'est plutôt bien passée, l'allégement des règles sanitaires nous à permis de retrouver plus de liberté et de vie dans nos activités. Les créneaux du lundi ont été bien appréciés jusqu'à l'été. Les nouveaux créneaux de rentrée sont indiqués ci-dessous.

Les séances de Shiatsu seront désormais proposées à domicile. Et le siège de l'association va être déplacé à la Mairie de Chalamont.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

**Informations / cours / contact :**
Cours en groupe :
- **Mercredi :** de 20h30 à 22h - DoIn,
- **Jeudi :** de 20h à 22h - Iaïdo,
- **Dimanche :** de 9h30 à 10h30 - DoIn (selon calendrier publié),
- **Dimanche :** de 10h30 à 11h30 - Iaïdo (selon calendrier publié).

**Composition du Conseil d'Administration :**
Président et directeur technique de la discipline de Do-In :
Stephen BELLACHES
Directeur technique de la discipline de Iaïdo :
Bruno ALTMEYER

**Contacts :**
Courriel : contact@nippon-zen.eu
Tél. : président : 06 01 76 17 68
Sites : http://www.nippon-zen.eu et
http://www.iaido-stages.fr

# Art du mouvement

**Relaxation, méditation, bien être, retrouver confiance en soi, un nouvel équilibre physique et mental dans le mouvement ; dans l'esprit de pratiques chinoises inspirées du QI GONG et du TAÏ CHI .**

Le **QI GONG** est une gymnastique chinoise de santé permettant la libre circulation de l'énergie vitale dans tout le corps. Il a une vision thérapeutique, il améliore la concentration et la respiration… C'est un **ART DU BIEN ÊTRE.**

Adhésion totale pour l'année: 135€
Personne à contacter : Brigitte PULCINI
☎ : 07 81 51 80 15
✉ isadora.pulcini@wanadoo.fr

**Le TAÏ JI QUAN** est un art martial chinois, basé sur des enchaînements de mouvements fluides et lents. Cette discipline est une véritable méditation en mouvement, s'adressant à tous, puisqu'on peut la pratiquer quels que soient son niveau, sa capacité ou son âge.

**Nous vous proposons des séances le vendredi matin de 9h30 à 10h30 à l'Auditorium de l'Ecole de musique afin d'améliorer :**

✓ Notre posture et notre équilibre
✓Notre souplesse musculaire et articulaire
✓ Notre concentration et notre mémoire
✓Notre force musculaire et mentale
✓Notre circulation sanguine et l'oxygénation des tissus

# Chalamont Rando

CHALAMONT RANDO a été créé en 2007 et compte aujourd'hui environ 150 adhérents.

**CHALAMONT RANDO** organise des randonnées au départ de Chalamont à la découverte de La Dombes, du Bugey, du Revermont, du Val de Saône, de la Côtière…Sur des circuits préalablement repérés par une équipe dynamique sur des distances de 8 à 15 kms ou plus suivant les niveaux, à la découverte de la faune, flore ainsi que du patrimoine. A chaque sortie nous pratiquons le covoiturage.

**Le mardi : 3 niveaux :**
- groupe 1 modérée (entre 8 et 10 km)
- groupe 2 vitesse normale (entre 10 et 12 km) avec du dénivelé
- groupe 3 vitesse soutenue, avec plus de difficultés (plus de 12 km) et avec du dénivelé.

**Un jeudi par mois**
- groupe niveau 4 vitesse soutenue plus de dénivelé et une distante plus longue.

**Le samedi**
- une rando accessible à tous permettant une activité commune à des randonneurs qui pratiquent habituellement à des niveaux différents.

**Le programme des randos parait tous les trimestres**

Chalamont rando organise aussi de la **marche nordique**, le jeudi après-midi et le samedi après-midi. La marche nordique est une marche rapide avec des bâtons de marche spécifiques, généralement en matériau composite. Pour les premiers essais, Chalamont Rando vous prête les bâtons. Avec une bonne paire de basket, un petit sac à dos pour la bouteille d'eau, venez essayer…

**Marche nordique**
La marche nordique se pratique à une allure soutenue, les débutants qui n'ont pas l'habitude de la marche devront participer d'abord à quelques séances de rando classique (contact : Serge FIOL - 06 18 75 18 63 (jeudi) Jean-Paul RAFFELLI - 06 73 60 20 97 (samedi).

**Convivialités :**
Tout au long de l'année, des événements sont organisés : Pique-niques lors des randos en journée,
marche de nuit le soir suivie d'une choucroute, journée rando avec resto, visite d'une ville, de musée, sortie raquettes, séjour de plusieurs jours avec randos et visites à un tarif modique (en 2023 : 4 jours en Auvergne)
Participation chaque année au téléthon organisé par le collectif des associations de Chalamont.

**En 2022 :**
Nous n'avons pas organisé de voyage de plusieurs jours pour 2022, mais plusieurs sorties d'une journée, avec rando, resto et visites diverses : Aranc en octobre, raquettes aux Plans d'Hotonnes, Saint Didier au Mont d'Or et musée Ampère, journée à Izieu…

**En 2023 :**
Un voyage de 4 jours est prévu début mai en Auvergne (Murol Lac Chambon) avec hébergement dans un centre de vacances, de nombreuses randos et quelques visites (Château de Murol, Fontaines pétrifiantes, Vallée des Saints…)
Tout au long de l'année, en plus des randos du mardi et du samedi, journée rando avec resto, visite d'une ville, de musée…, sortie raquette….

Notre site internet : https://chalamontrando.fr
Pour nous rejoindre :

Rendez-vous de Septembre à fin mai à 13h45 sur le parking derrière le cimetière à Chalamont, pour un départ à 14h00.
Et de juin à fin Août à 7h45 pour un départ à 8 h, même endroit.

Équipement : une bonne paire de chaussure, sac à dos, bouteille d'eau et éventuellement des bâtons de marche.

**LE BUREAU**
**Président :** Jacques CHANEL (Tél 06 81 75 08 83)
**Vice-présidents et trésorier :** Raymond MICHAUD
**Trésorière adjointe :** Chantal PONCET
**Secrétaire adjointe :** Bernard COUARD et Yves ROUX

**AUTRES MEMBRES DU CA :**
Jean-Jacques BAILLY, Gilles LINARD, Serge PRUVOT, Sylviane VEYRE.

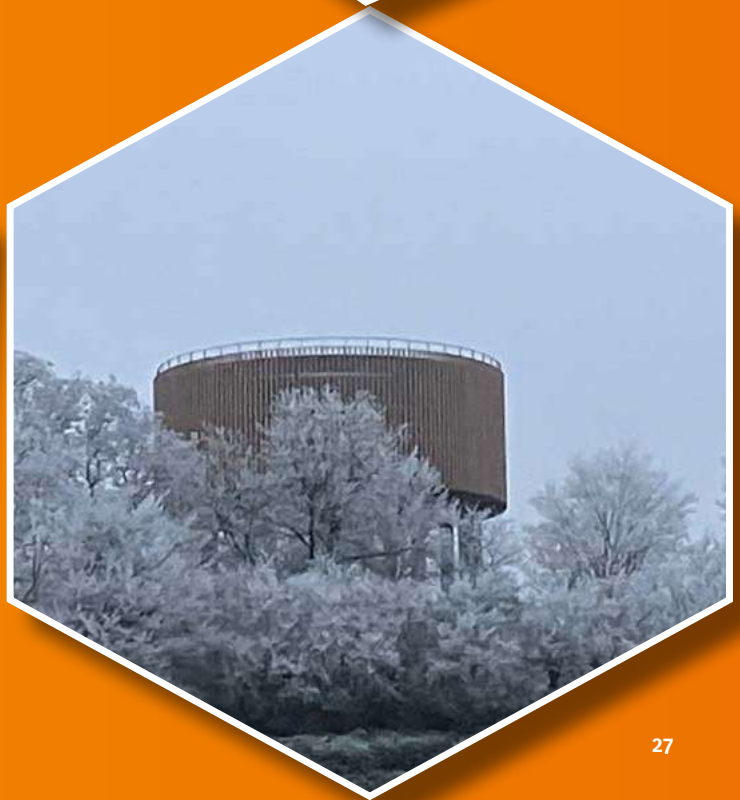

# Société hippique

16 JOURNEES de concours de sauts d'obstacles organisées cette année !
3100 CONCURRENTS sont venus fouler la piste de CHALAMONT.

Belle réussite financière permettant de faire face aux différents frais d'entretiens : terrain, sable, obstacles, matériel et frais divers.

Grâce aux 30 BENEVOLES nous avons réalisé une excellente saison 2022. Merci à tous !

L'Association a été créée après la seconde guerre mondiale en 1947 par quelques éleveurs de CHALAMONT et des villages alentours. 75 ans plus tard la Société Hippique perdure grâce à quelques familles d'éleveurs, des cavaliers et des bénévoles passionnés.
Aujourd'hui, l'association compte **33 licenciés** dont deux d'entre eux se sont particulièrement bien classés cette saison :
**Franck VIOLLET** avec sa jument COREE DES SONGES jument de 10 ans, est vainqueur du challenge ACVRA* Amateur 2 Major (Cavalier ayant plus de 40 ans) de cette année 2022. Ce challenge est le résultat des performances cumulées sur l'année.
Championnat REGIONAL EQUIMASTER déroulé au Pôle Hippique de CHAZEY SUR AIN.

Par ailleurs Franck fait partie des 10 meilleurs cavaliers régionaux Amateurs 2 sélectionnés à courir le TOP TEN qui s'est déroulé à EQUITA LYON sur la piste Internationale le 26 et 27 octobre 22. Il termine 2ème sur le podium.

Pour ne rien manquer de notre actualité abonnez-vous à notre page Facebook :
SHC société hippique Chalamont.
Vous souhaitez rejoindre notre équipe ? N'hésitez plus et contactez
Le Président Raymond MAURE au 06 22 98 63 71

Dates et Programme 2023

19 mars - Concours Club
24, 25, 26 mars - Professionnels et Amateurs
18, 19 avril - Jeunes chevaux de 4, 5, 6 ans – Cycles Classiques
23, 24, 25 juin - Professionnels et Amateurs
7, 8, 9, juillet - Professionnels et Amateurs - Cycles Libres jeunes Chevaux de 4, 5, 6 ans
15, 16, 17 septembre - Professionnels et Amateurs

**Gaëlle MAROLLAUD** et son fidèle cheval NAKILA DE FONBOT ont courus 4 concours d'EQUITATION DE TRAVAIL cette année et décrochent 3 victoires et une seconde place. Tous 2 qualifiés au CHAMPIONNAT de France fin octobre à PARIS, au Working Paris.

# Judo chalamont

Le club Judo Chalamont est heureux de vous accueillir les mardis, vendredis et samedis. Il y également un cours jujitsu le vendredi et de Taïso pour les adolescents et adultes le mardi soir.

Cette année les enfants et Yann ont pu faire un entrainement avec Céline Lebrun vice-championne Olympique en 2000 et championne du monde en 2001. Cet entrainement était organisé par le comité 01 Judo, et la ligue Aura.
Cette année nous avons deux jeunes qui postulent pour la ceinture noire
Plus d'informations sur notre site
https://judochalamont.ffjudo.com/

# US Dombes

Le début de la saison de football 2021-2022 devait marquer un nouveau souffle après une fin de saison compliquée. L'équipe dirigeante est restée solidaire et soudée pour garantir la vie du club au quotidien.

La saison sportive a évolué dans le respect des gestes barrières mis en place au sein du club afin de protéger chacun et surtout pour que chaque licencié puisse pratiquer le football.

Malgré ces contraintes sanitaires, nous pouvons féliciter tout le monde car il n'y a pas eu de problème avec le respect des règles définies ce qui a limité la propagation du virus de la Covid -19.

Les effectifs des joueurs et de l'équipe dirigeante ont su rester stable. L'équipe dirigeante tient à remercier tous les entraineurs de toutes les catégories pour la pratique sportive des jeunes comme des adultes. Ces entrainements ont été pour beaucoup une bouffée d'air pour sortir du quotidien et maintenir un lien social entre tous les acteurs.

Pour les petites catégories, les effectifs sont corrects et constants par rapport aux années précédentes. L'école de football est gérée par des éducateurs de qualité que le club tient à remercier chaleureusement. Un grand merci également, aux parents, qui ont souvent plusieurs casquettes, parents, dirigeants et éducateurs.

Au niveau des seniors, la saison aurait pu se terminer en apothéose pour l'équipe première mais la montée est restée inaccessible. Toutefois, l'effectif senior s'est étoffé et le club a de bonne raison d'espérer pouvoir accéder à l'échelon supérieur en fin de saison. Quant à l'équipe réserve, elle a su trouver les forces nécessaires pour accéder à l'échelon supérieur ! Bravo aux joueurs !

Toujours sur le plan sportif, la complexité du maintien de certaines catégories et la bonne entente avec les clubs de Villars les Dombes (FC Dombes) et de Saint Paul de Varax (JSBD) a conduit à créer pour la saison précédente, un groupement dans toutes les catégories jeunes. L'objectif de ce groupement est de pouvoir proposer une pratique footballistique à tout âge et permettre une continuité et une progression dans le football. Le groupement se poursuit pour la saison prochaine proposant une offre footballistique à l'ensemble des enfants de la Dombes.

L'équipe dirigeante a essayé d'organiser certaines manifestions comme la cuisse de bœuf à emporter qui a été un vrai succès tout comme la vente de boudin. Nous remercions Jean BRAZIER le chef cuisiner et René THIMON pour ces deux manifestations procurant satisfaction et plaisir. Ces manifestations ont permis de clôturer un budget positif assurant un bon démarrage pour la saison d'après.

De plus, la saison s'est clôturée par l'organisation du Festival Départemental U11 qui a regroupé près de 500 enfants sur le complexe sportif. Ce fut une grande fierté pour le club d'avoir pu organiser cet évènement. Nous tenons à remercier CHALEUREUSEMENT, le District de l'Ain pour la confiance accordée dans l'organisation, tous les bénévoles qui sont venus ce jour-là mais aussi et surtout la mairie et le travail des agents communaux qui ont entretenu le complexe sportif. Sans eux rien aurait été possible.

Du côté administratif, nous avons tenu notre assemblée générale le 27 Juin 2022 permettant ainsi le renouvellement d'une partie de l'équipe dirigeante. Après six années de travail intense pour le club, Franck LEROUX a décidé de se retirer de la présidence. Tous les membres du club saluent le travail réalisé par Franck et lui disent MERCI !

De ce fait, un nouveau président a été désigné. Il s'agit de Baptiste JOLIVET.

Il est entouré des membres du bureau suivants :
Vice-présidents : David BAILLIVY et Nicolas BERRY
Trésorière : Nadège BERRY CIANCHETTI
Secrétaire : Karen RUSPINI
Vice-secrétaire : Valérie ROLLO

Les dirigeants de l'US Dombes tiennent également à remercier la mairie, ses élus et son équipe technique toujours là pour nous aider et offrir des terrains de qualité pour notre pratique sportive.

Un grand MERCI à tous !

# Chalamontennis

## Nouveau bureau, nouveau coach, nouvel élan !

### 1/Une année de transition

Un nouveau bureau

Cette année aura vu l'élection d'un nouveau bureau lors de l'AG du 03/07/2022 :

- Co-présidents : Éric PECHON et Armand PELLIN
- Trésorier : Julien GASSEND
- Secrétaire : Alexandre GILBERT

Bureau : Anne CHAMBAUD, Sophie PELISSON, Damien FREYDIER, Nicolas PAPOUTSAKIS, Laurent MACHILLOT, Valentin TISSOT, Olivier JASKOWIAK, Olivier BRUEL, Franck LAVOREL, Christophe GILBERT

Le nouveau bureau presque au complet

### Un nouveau coach

Arrivé courant mars 2022, notre nouveau coach, Adrien GOMBOCZ, a directement insufflé un nouvel élan sportif et pédagogique au club grâce à une méthodologie de travail novatrice et son expérience du haut niveau (ancien 1600ème joueur mondial à l'ATP). Les premiers résultats sportifs ne se sont pas fait attendre puisque dès le mois de juin les premières performances significatives sont tombées.

Adrien GOMBOCZ lors du stage estival 2022 avec nos jeunes adhérents

### Un club house complètement remodelé

Dans la chaleur du mois d'août, le nouveau bureau s'est retroussé les manches pour réaliser un rangement, un nettoyage et une re décoration complète du club. Peintures, rideaux, récurage du sol au plafond. Un résultat à la hauteur des efforts. Un remerciement particulier à Anne CHAMBAUD et Odile PECHON pour leur organisation de ce WE productif

Nouveau club house repeint et redécoré

### 2/Une saison 2022/2023 prometteuse

Première satisfaction, le nombre d'inscriptions est en hausse avec 120 adhérents (contre 110 l'année précédente) et surtout une proportion de femmes en forte augmentation. En effet, nous avons réussi cette année à positionner 4 cours dédiés exclusivement aux femmes contre 2 l'année précédente. Une belle réussite.

Côté enfants, beaucoup de débutants sont venus tenter l'expérience, cela était un objectif important pour nous, pour assurer l'avenir du club, le bureau s'en félicite.

Beaucoup d'évènements sont déjà positionnés avec notamment le tournoi OPEN du 31/03/2023 au 16/04/2023 et ses 3 soirées, le tournoi interne, le TTJ, le TMC femmes, la fête du tennis le 10/06/2023 mais aussi de nouveaux évènements comme la fête de la musique de Chalamontennis le 24/06/2023.

Et bien sûr comme chaque année les équipes seniors +, senior et jeunes. Évènement sportif incontournable dans la vie du club.

Équipe femmes +35 lors de la réception d'Ambérieu-en-Bugey

Nous souhaitons remercier chaleureusement les membres du bureau pour leur implication, nos adhérents pour leur confiance et la Mairie de Chalamont pour son soutien au club.

# Centre musical et culturel de Chalamont

## Un peu d'histoire et des hommages.

Quelques années après la fin de la deuxième guerre mondiale, un couple de musiciens s'installe à Chalamont, place du marché. Un saxophoniste et son épouse violoniste créent un magasin de prêt à porter : **Monsieur et madame BESANÇON.**

Très rapidement ils dispenseront des cours de solfège et d'instruments et donneront naissance à l'Amicale Lyrique, qui ne cessera d'évoluer pour devenir le Centre Musical et Culturel de Chalamont que nous connaissons actuellement.

**Monsieur Marcel BESANÇON, nous a quitté le 12 septembre 2022 à l'âge de 95 ans.**

Tous les membres du centre musical et culturel de Chalamont, tout particulièrement son président actuel monsieur Jean-François BLANCHON, souhaitent également rendre hommage à tous les fondateurs de cette belle association.

Ils seraient fiers de ce que nous proposons actuellement à notre communauté.

## Actualités

**« Comment faire briller les cuivres »** : Malgré les difficultés sanitaires, l'Orchestre à l'école s'est mis en place. Les classes de CM1 et CM2 du groupe scolaire de Chalamont bénéficient d'une heure par semaine d'un enseignement collectif de la trompette, du trombone, du saxophone, de la clarinette et de la flute traversière.

Pour les enfants ou adultes qui souhaiteraient aller plus loin dans l'apprentissage de la musique, il est bien sûr possible de bénéficier de cours individuels, mais aussi de participer aux nombreuses activités collectives proposées par le CM2C avec une équipe de professionnels entourée de bénévoles exceptionnels.

### Pour l'orchestre à l'école

Jérôme BLANC encadre les trompettes et trombones

Yazdi CHALIBI : les clarinettes et saxophones

Nathalie TEPPE : les flutes traversières.

### Pour l'enseignement individuel :

Yazdi CHALIBI enseigne le saxophone

Alexis DARMON : la batterie

Christophe ELIAS : la guitare

Jean-Baptiste HADROT : le piano

Maureen KAELHIN : le chant

Nathalie TEPPE : la flûte, la formation musicale et c'est aussi la responsable de l'école de musique.

### Pour les ateliers :

Christophe ELIAS s'occupe de 5 ateliers : «mini punk», «pop rock» et 3 groupes (guitare, chant, basse…)

### Pour la danse :

Tifany SIALELLI

### Pour les grands ensembles :

François BLANCHON pour l'ensemble de percussions brésiliennes «histoire de Pô»

Jean-François BLANCHON pour «l'ODE à la joie » (l'orchestre de l'école)

Christian MAUPOME pour la chorale «Voix Si, Voix La»

Raphaël MINFRAY pour le grand orchestre de Jazz «Dim Dam Domb»

# Comité des fêtes de Chalamont

Après deux années de mise au repos forcé en raison de la covid 19, le comité des fêtes est ressorti de son cocon. Nous avions hâte de reprendre nos activités, hâte de vous retrouver, de vous apporter un peu d'animation et force est de constater que vous attendiez tous avec impatience ce retour à une vie juste « Normale ».La brocante du 11 novembre donnait déjà le ton, il faut dire que vous aviez eu le temps de trier vos trésors dormant dans les greniers et envie d'en découvrir d'autres. Nous étions inquiets pour la confection des chars, mais au-delà de nos espérances, nous n'avons jamais vu auparavant autant de monde dans le hangar, certains soirs, comme des abeilles dans une ruche, tous allaient d'un char à l'autre s'entraidant dans une joyeuse ambiance et quelle joie de voir revenir quelques « bourdons » à la retraite qui s'étaient juste envolés quelques années.

Le 1er mai, le soleil était au rendez-vous, la foule impressionnante, la fête était belle, Léane notre reine du muguet avec Mélia et Satine ses dauphines rayonnaient en offrant au public des brins de bonheur.L'ambiance était chaleureuse avec une journée festive et remplie de retrouvailles heureuses.

Le 13 juillet, la soirée est éclatante à l'image de son feu d'artifice, exceptionnelle et joyeuse.

Le comité des fêtes reste à votre service toute l'année avec la location de matériel (chapiteaux, tables, friteuses…). Un seul numéro 06.89.12.65.45 Didier, Arnaud, Pierre et Rolland se relaient au standard.

Composition du bureau :

Président : Didier CORMORECHE
Vice-Présidents : Roseline FLACHER, Arnaud BOUILLET
Secrétaire : Véronique PERRET
Secrétaire Adjoint : Franck SENARD
Trésorière : Danielle BERRY
Trésorier adjointe : Jean Michel GRASTILLEUR
Responsable Matériel : Rolland NONY

# Le collectif téléthon

*Le collectif téléthon en route vers une édition 2023, plus ambitieuse : Chiche ou pas chiche ?*

Au lendemain du week-end national du Téléthon, notre collectif Chalamontais affiche un large sourire.

Au-delà de nos espérances, les habitants ont grandement répondu à notre invitation. Il faut dire que le programme était alléchant : le vendredi à 20h30, le centre musical nous a concocté une soirée mêlant la danse classique, la musique Brésilienne, les jeunes pousses de l'école de musique et pour clore le spectacle en franche rigolade « la Compagnie de la Chanson Sommaire ».

Les bricolottes, quant à elles, se sont encore surpassées, plus de 12 mètres de stand sur le marché et les magnifiques créations sont parties comme des petits pains, ainsi 1 270 euros tombent dans l'escarcelle du Téléthon.

A 14 heures, le samedi, l'après-midi « multi-jeux » a connu un franc succès, les yeux des enfants qui pétillent, les parents qui partagent un bon moment avec leurs bambins et qui s'extasient devant les mini-sapins décorés pas les 320 élèves de l'école, tous les ingrédients sont réunis pour nous récompenser.

Fort de cette réussite, l'objectif des 5 000 euros remis à l'AFM Téléthon est atteint !!!!!

Le collectif Téléthon Chalamont peut envisager une édition 2023 plus ambitieuse et peut-être répondre à la sollicitation de l'AFM en devenant « village Téléthon 2023 » de l'Ain.

Si cette distinction est obtenue, cela impliquerait une forte mobilisation de toutes les associations et de tous les bénévoles, mais qui ferait rayonner médiatiquement notre belle cité Dombiste.

Au nom des enfants malades, de leurs parents, de l'AFM et de tous les bénévoles, je vous remercie pour votre générosité et vous promets de continuer le combat pour enfin gagner contre ces injustes maladies.

Roseline FLACHER – Présidente du Collectif Téléthon Chalamont

# Vie extra-scolaire

Le sou des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles, dont le but est de réunir les fonds nécessaires à la réalisation de projets organisés par les enseignants (sorties, intervenants, transports etc.).

Au cours de l'année scolaire, nous menons différentes manifestations pour financer ces projets. On y retrouve en autre la buvette de la brocante du 11 novembre, un marché de Noël et une vente de fleurs. De nombreux parents nous aident lors de ces évènements et nous les en remercions !

Cependant nous sommes toujours à la recherche de bras supplémentaires pour nous aider.

Alors on compte sur vous !!!!

Vous pouvez prendre contact avec nous à soudesecoles@gmail.com

Merci pour votre soutien !

Les membres du sou des écoles

Bureau :

Président : Cédric TETARD
Vice-Présidents : Tommy VANDENBERGHE
Trésorière : Floriane GARD
Vice-Trésorière : Coralie BERROT
Secrétaire : Stéphanie LECONTE
Vice-secrétaire : Sophie GALLAIS

## Restaurant scolaire

L'année écoulée a été marquée par l'arrivée de Mélanie TALBOT, qui s'occupe à présent de la gestion et du service. Cela fait maintenant près d'un an qu'elle s'occupe des factures, des inscriptions et autres… Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe.

L'hiver dernier a été encore un peu perturbé par la crise sanitaire COVID qui a demandé une grande adaptabilité à toute l'équipe, un grand merci à eux pour leur investissement qui a permis d'assurer les repas pour les enfants toute l'année.

Depuis mai, nous pouvons dire que nous sommes revenus « à la normale », nous avons laissé derrière nous les protocoles drastiques et, peu à peu, nous avons retrouvé le fonctionnement d'avant la crise sanitaire.

Cette nouvelle année sera marquée par la restructuration de l'école puisque le restaurant scolaire sera en travaux de février à août 2023. Cette période demandera une forte adaptabilité à tous, puisque la salle du restaurant scolaire ne sera plus accessible pour le service des repas. Les enfants seront alors invités à manger dans la salle de sport de l'école. Toute l'équipe a à cœur de s'investir pour que les enfants soient toujours accueillis dans un environnement propice pour déguster leur repas soigneusement préparé par leur cuisinier, Antonio SAMPIERI.

Les travaux du restaurant scolaire permettront ainsi d'accueillir une plus grande salle de restauration ainsi qu'une nouvelle cuisine, plus grande et entièrement rééquipée par la mairie. Un grand merci à eux pour leurs investissements et leur implication qui a permis de réfléchir et de monter ensemble ce projet.

Mélanie TALBOT, Maryse BURSIN,
Antonio SAMPIERI et Pascale TALBOT

# Vie extra-scolaire

## Centre social mosaïque – animateur et agitateur de notre territoire

Le Centre Social Mosaïque est une association qui s'adresse aux habitants de tous âges sur son territoire d'intervention. Basé à Chalamont, il est actif sur la Communauté de communes de la Dombes, et plus particulièrement sur sa partie Est : Chalamont, Crans, Châtillon-La-Palud, Villette-sur-Ain, Châtenay, Versailleux, Le Plantay, St-Nizier-le-Désert, ainsi que Saint-Paul de Varax et Marlieux.

Dans son projet 2020-2023, nous avons réaffirmé les quatre rôles que nous souhaitons tenir : être un relais d'information sur le territoire, répondre aux besoins des habitants, être acteur d'une dynamique collective et soutenir les engagements citoyens.

Plus concrètement, l'action du centre social prend de multiples formes dont voici les principales actuellement :

### Côté petite enfance :

✓ Un Relais Petite Enfance (anciennement appelé RAM) qui se déplace sur tout le territoire avec deux points fixes à Chalamont et Marlieux,

✓ Un Multi-Accueil Petite Enfance de 18 places à Chalamont et une micro crèche de 10 places à Marlieux pour les enfants de 0 à 3 ans.

### Côté enfance :

✓ Un Accueil de loisirs extrascolaire (mercredis et vacances) pour les 3-11 ans à Chalamont, ainsi que, depuis juillet 2022, à Saint-Paul de Varax,

✓ Un Accueil de loisirs périscolaire à Chalamont pour les enfants de 3-11 ans de Chalamont et de Crans (matins, midis, soirs) et pour les 7-10 ans à Châtenay (midi)

✓ Des interventions « Permis Internet » au sein des écoles de Chalamont et Châtenay,

✓ Des ateliers annuels : Théâtre (7-10 ans), anglais (6-10 ans), dessin/peinture/modelage (6-12 ans).

### Côté adolescents et jeunes :

✓ Des activités de loisirs durant les vacances, des séjours, des interventions bimensuelles dans les collèges de Leyment et de Villars les Dombes (jeux de société, café citoyen),

✓ Un point d'information Jeunesse (PIJ) incluant des accompagnements individuels, des animations dans les collèges autour de l'orientation professionnelle ainsi que des actions collectives avec la Mission locale,

✓ L'accompagnement de projets collectifs de jeunes.

✓ L'accompagnement à la scolarité, notamment à travers des activités autour de l'expression.

### Côté adultes :

✓ Des ateliers annuels : Course à pied, peinture, photo, anglais, couture, galets peints, initiation à la poterie, et, spécialement pour les seniors, café numérique, balades et gymnastique douce

✓ Des ateliers ponctuels pour tous (naturopathie, atelier « produits au naturel »…) ou visant spécifiquement la santé et le bien-être des seniors (atelier sur le sommeil, café numérique, sorties…)

### Côté familles/ tout public :

✓ Des ateliers réguliers parents- enfants : Les petits explorateurs (0-3 ans), Arbre à bulles (0- 6 ans), couture parents-enfants, « parents-ados, des clefs pour mieux s'entendre »

✓ Des temps d'échanges entre parents : Cadres et limites, estime de soi…

✓ Des événements : Semaine des écrans autrement, spectacle petite enfance, samedi des familles, repas de l'été, spectacles Rêves de cirque,

✓ L'accompagnement ou le soutien de projets d'habitants : Foire aux 4 saisons, exposition « méli-mélons nos créations », sorties culturelles, jardin partagé, collectif Bibi8, réseau « partage avec les aînés », collectif « Délir'âges », collectif « Flâneurs en Dombes ».

Le Conseil d'administration du centre social est composé d'une trentaine de membres, habitants du territoire, élus des communes et des associations.

Il élit chaque année un Bureau constitué actuellement de 5 personnes :

- Sylvie ROUX (présidente)
- Emmanuelle DURAND (vice-présidente)
- Jean-Michel VEZANT (trésorier)
- Laurence GRANGER (secrétaire)
- Danièle OTHEGUY (secrétaire adjointe)
- Pascal RODRIGUEZ (membre consultatif).

En septembre 2022, le Bureau a embauché une nouvelle directrice. Emmanuel GENIER a laissé sa place à Elise SEBBAN-PERON.

Toutes nos activités sont mises en place et animées par une équipe de plus de trente salariés, des intervenants extérieurs, et des bénévoles habitants du territoire. Nous menons nos actions grâce à nos partenariats avec les associations, et les institutions locales – Communes, Communauté de Communes de la Dombes, CAF, MSA, Département-, dont les soutiens sont essentiels à la vie du centre social.

**POUR NOUS CONTACTER**

**Centre Social Mosaïque**
31, place des écoles - 01320 CHALAMONT
Tél : 04 74 61 73 35
Mail : accueil@csmosaique.fr
csmosaique.centres-sociaux.fr
https://www.facebook.com/votrecentresocial

# Un BAFA pour les jeunes de la Dombes

Le BAFA est désormais accessible à partir de 16 ans. Une nouveauté qui permet d'ouvrir les possibilités pour les jeunes de travailler dans les accueils de loisirs. Pour faciliter leur formation, la Communauté de Communes de la Dombes a mis en place le BAFA citoyen. Cette formation se déroule sur le territoire de la Dombes. Grâce au BAFA citoyen, les jeunes accèdent à un métier épanouissant et diversifié au plus près de chez eux. Pour la formation complète, le reste à charge n'est que de 200 euros (au lieu de 650 € environ)
Plus d'informations : enfancejeunesse@ccdombes.fr ou 04.74.61.96.86

# Alexis, une énergie pour la vie

Les buts de l'association sont de sensibiliser sur tous les aspects du don d'organes par le biais de différents types d'actions :

- **Actions directement ciblées sur les familles de donneurs :** groupe d'échanges, documentaire …
- **Actions directement ciblées sur le donneur et ses proches :** arbre de vie dans les hôpitaux, aides dans les services de réanimation…
- **Actions d'information ou de sensibilisation grand public :** conférences, ciné-débats, bal, journée à mobylette, ascension de sommets, etc…
- **Actions éducatives et de prévention en santé :** interventions en milieu scolaire, coopération avec une association québécoise d'éducation à la santé et au don d'organes.

Toutes nos actions sont développées sur notre site internet : www.alelavie.fr
Notre clip officiel est visible sous you tube :
https://www.youtube.com/watch?v=_yHw3oiD0DE

**1er mai 2022 : voyage autour du monde** …avec le char Al.é.lavie et sa mongolfière.

**04 juin 2022 : retour du bal pour Alexis après deux années de COVID.**

Intergénérationnel : mot clé du « Bal pour Alexis 2022 ».
Beaucoup de monde en ce samedi 4 juin très chaud, une soirée menée avec brillance par José de DMC Sono.
Soirée réalisée pour rendre hommage aux donneurs d'organes et à leurs familles.
Interprétation de « Dans les yeux d'Alexis », par le « chœur » Al.é.lavie en hommage à Alexis.

**10 septembre 2022 : « Ballade pour Alexis 2022 »**

Une journée toujours aussi chaleureuse…avec de nombreux motocyclistes présents et des motards pour les encadrer.
Un parcours du matin avec une pause saucisson sur la jolie place de Birieux, l'après-midi balade autour des étangs des trois Vavre.
Pause méridienne : délicieux burgers maisons (ferme du Pomet, fromagerie de la Leschère), café local cette année (Dagobert Châtillon-sur-Chalaronne) à la pause déjeuner.

**26 septembre 2020 :**

Participation à la remise de trophée dans le cadre de la journée de la santé à Lyon.
Nous avons eu l'occasion de passer un message en présence de la directrice adjointe de l'ARS de Lyon : l'accompagnement des familles de donneurs est incontournable pendant les prélèvements d'organes, mais aussi bien après. Il est indispensable de témoigner de la reconnaissance aux donneurs et à la leur famille. Les familles de donneurs ont besoin de se rencontrer et d'échanger, cela favorise la résilience et des dispositifs comme notre groupe d'échanges doivent se déployer dans d'autres départements.

**Plus que jamais en 2022, nous réaffirmons notre engagement auprès des familles de donneurs.**

- Le projet « L'arbre de vie » qui permet aux personnes greffées de remercier anonymement leurs donneurs et les familles de donneurs se déploie en France, après Nice, Lyon, le voici qui poursuit son chemin à l'hôpital de Bordeaux. Le service pédiatrique de Bordeaux s'en est inspiré pour créer son propre arbre de vie en mettant un artiste à contribution.
- Le projet d'amélioration de l'accueil des familles au sein des services de réanimation se poursuit. L'aide à l'aménagement du patio du service de réanimation de l'hôpital d'Annecy a porté ses fruits, le projet vient de se terminer et Al.é.lavie a été invité à l'inauguration de ce patio. Un fauteuil-lit en projet pour le CHU de Mâcon est prévu prochainement.
- Notre groupe d'échanges a réalisé cette année un livret pour les familles de donneurs. Ce dernier sera offert aux équipes de coordination aux prélèvements d'organes afin que le personnel soignant le remette aux familles qui quitteront les hôpitaux après un don d'organes pour l'un des leurs.

Ce livret contient des messages des personnes greffées pour remercier leur donneur et des messages de nous, familles de donneurs pour soutenir tous ceux qui ont vécu un don d'organes pour un proche.

**Nous poursuivons notre engagement aux côtés de l'association québecoise Chaine de vie afin de promouvoir l'éducation à la santé :**

- Nous avons marché le 16 octobre dans le massif des Bauges afin d'atteindre le crêt de l'Aigle (1642m) sur le massif du Semnoz. Une nouvelle participation donc au défi Chaine de vie pour la journée mondiale du don d'organes : « Ensemble, grimpons pour la vie ».

L'éducation est un élément clef pour sensibiliser les jeunes aux problématiques du don d'organes car **le choix d'un don d'organes n'a rien d'une évidence, il est essentiel que chacun réfléchisse au rapport qu'il entretient avec son propre corps et il est indispensable d'échanger autour de soi.**

# Crans dombes environnement et ses actions sur le terrain

L'association développe ses actions de sensibilisation au respect de la biodiversité de multiples façons :
- Chaque année, elle choisit un thème qu'elle approfondit ; en 2022, les plantes mellifères ont été à l'honneur et ont bien intéressé les visiteurs lors du forum des associations à CHALAMONT en septembre ;
- Avec le Centre Social, elle a organisé des visites de jardins, mais elle peut aussi animer des actions particulières (confections de nichoirs ou autre),
- CDE a participé à la Balade Buissonnière organisée par la Bibliothèque de CRANS,
- -de même, elle a participé à la matinée « biodiversité » à la médiathèque de CHALAMONT,
- A la demande des mairies, et en collaboration avec elles, l'association peut planter des arbres fruitiers et/ou d'ornements (mellifères) sur des terrains communaux, ou bien encore envisager des actions telles que « une naissance, un arbre planté » ; elle peut aussi aider au nettoyage et à l'embellissement d'espaces communaux,
- Avec les écoles, en collaboration avec les enseignants et leurs élèves, confection d'hôtels à insectes
- Elle envisage, pour 2023, une randonnée sur le thème de la biodiversité autour de CHALAMONT.

…et bien sûr, CDE continue à participer activement à la journée annuelle du nettoyage.

**ATTENTION : CRANS DOMBES ENVIRONNEMENT VA BIENTÔT CHANGER DE NOM. LES HABITANTS DE LA DOMBES SERONT INFORMES DU NOUVEAU NOM DES QU'IL SERA CHOISI.**

**Citoyens, volontaires, bénévoles, actifs, dombistes, curieux… tels sont les membres du Conseil de développement…**
**Mais le Conseil de développement de la Dombes (CDD) Késaco ?**

Le Conseil de développement est une instance participative. Il travaille sur des projets qui contribuent à l'animation, au développement, à l'avenir et à la connaissance du territoire géré par les élus de la Communauté de communes et peuvent, avant décision, donner leur avis sur des plans ou des projets élaborés par les élus communautaires.

Ses membres ont un point commun : ils habitent une des 36 communes de la Communauté de communes de la Dombes. Intéressés par l'avenir du territoire, ils se sont portés volontaires suite à un appel à candidatures. Tous bénévoles, ils sont organisés en commissions pour être plus efficaces tout en se retrouvant chaque trimestre en réunion plénière autour d'une thématique propre au territoire (l'eau et les étangs, la culture ou l'économie en Dombes par exemple). Cinq commissions sont actives : Animation et communication de proximité ; Économie-emploi-tourisme ; Alimentation et circuits courts ; Transition écologique ; Mobilité et aménagement du territoire. Au centre de leurs préoccupations : améliorer la vie de tous, éviter des villages dortoirs et créer des liens, faire connaître les dispositifs qui gèrent le quotidien de chacun… Avec en mot d'ordre : l'intérêt général avant tout et le respect de la parole de chacun.

En 2021 et début 2022, le CDD a organisé et animé des réunions publiques participatives en particulier sur le traitement des déchets et la consommation responsable à Villars-les-Dombes, Chatillon-sur-Chalaronne et Chalamont. Il a lancé un questionnaire aux habitants sur leurs besoins de services de proximité…

Plusieurs projets sont en cours de réalisation : un jeu de type « trivial poursuit » sur la Dombes ; l'organisation d'une « conciergerie » collective de services pour les villages qui en manque (pressing par exemple) ; des Fresques du climat, animations collectives qui se dérouleront dans les communes volontaires ; une action pour les stages de 3ème ; un café citoyen itinérant ; une exposition participative et itinérante sur la Dombes ; la création d'un tiers lieu culturel ; la création de sentiers de circuits de randonnée…et des réunions débats sur différents thèmes.

Le Conseil de développement est ouvert aux habitants qui souhaiteraient participer à ses actions. Pour faire acte de candidature : contact@enc-cdd-dombes.org

Pour approfondir et suivre l'actualité du CDD : page Facebook @ConseildedeveloppementDombes

Pour participer à l'élaboration du jeu de territoire : cddjeudombes@gmail.com

## La ligue contre le cancer – délégation Chalamont

Après la crise sanitaire imposée par la Covid 19 les associations ont repris leurs activités et manifestations.

Les bénévoles de la Délégation cantonale de la Ligue Contre le Cancer de Chalamont qui œuvrent lors des deux principales manifestations ont organisé comme prévu :

- Le samedi 12 mars 2022 l'après-midi et la soirée théâtre avec notre fidèle troupe « les compagnons de la Violette » de Montmerle-sur- Saône , qui ont interprété « Petite tempête en famille » pièce écrite et mise en scène par Jean-Marie Douchet , moments de rire et fou rire partagés avec le public et la troupe.

- La soirée « cabaret » du 23 septembre à Dompierre-sur-Veyle a eu du succès avec Sandrine Dubois « le moineau » qui était ravie de venir chanter pour cette cause qui nous concerne tous surtout après plusieurs années difficiles.
-Le samedi 19 novembre 2022 notre « repas dansant » paëlla et danses avec Stéphanie Rodriguez, qui nous a fait passer une agréable journée pour les danseurs comme les non danseurs.
Nous vendons des parts de « paëllas » à emporter en « drive » cuisinées par le Centre Culturel Espagnol de Bourg en Bresse.

**Pour l'année 2023 dates à retenir**

**Le samedi 11 mars 2023 matinée et soirée « théâtre »** avec notre fidèle troupe « les Compagnons de la Violette » toujours un agréable moment dans le rire et la bonne humeur…
**Au programme « Du rififi au couvent » de Jean-Marie Douchet**

**Le samedi 18 novembre 2023 à 12h30 le repas dansant.**

**Nous recherchons toujours des bénévoles dans plusieurs communes du canton : Chatillon-la-Palud, Villette, Versailleux ,Le Plantay et Crans** ( deux ou trois manifestations par an, 4 ou 5 réunions maximum par an).

Pour nous joindre : tél : **Mme MAURE** - 04.74.46.94.23 – 06.70.85.88.36
La responsable de la délégation est Joëlle MAURE - La trésorière Thérèse THERVILLE

Encore un grand merci à notre public et à nos donateurs pour leurs dons et participations aux manifestations et pour l'aide apportée pour cette cause qui nous concerne tous.
Merci à notre équipe de jeunes étudiants qui nous aident spontanément et énergiquement lors des manifestations.
**Joëlle MAURE**

Le Comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer consacre son énergie, ses ressources à soutenir la recherche en finançant des équipes Lyonnaises du Centre Léon Bérard, des Hospices Civils de Lyon, du Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon.
Nous veillons à gérer vos dons de manière économe, parcimonieuse, nos frais généraux n'excédant pas 7%.
Chaque jour dans l'Ain, nos bénévoles se mobilisent pour trouver des financements pour que la recherche progresse plus vite, pour aider les malades et leurs proches, pour informer sur la prévention et le dépistage. Mais ceci n'est possible que grâce à vous et à vos dons.
Merci de vous liguer ainsi contre le cancer.
Merci de poursuivre votre effort.
Pour guérir le cancer nous avons besoin de votre soutien
Aujourd'hui la médecine **soigne plus d'un cancer sur deux.**
Pour augmenter encore le nombre de guérison, il faut que la recherche accélère le rythme des découvertes.
Avec vous nous allons renforcer notre soutien auprès :
- **Des équipes de chercheurs** que la Ligue sélectionne et labellise pour financer des projets prometteurs.
- **Des jeunes chercheurs** car ils constituent la force vice de la recherche d'aujourd'hui et demain

**Docteur Jean BRUHIERE**
**Président du Comité de l'AIN**

# Don du sang

Amicale des donneurs de sang bénévoles du canton de chalamont

## A quoi sert le don du sang ?

Il est important de donner son sang si l'on est en mesure de le faire. En effet, l'Etablissement Français du Sang (EFS), centre unique de la transfusion sanguine en France a publié en 2022 deux bulletins d'urgence vitale alertant sur le niveau historiquement bas des réserves de sang en France et de la baisse très importante de la fréquentation de collectes par les donneurs. Or, les besoins en sang sont en constante augmentation. Ceci est le résultat de l'allongement de l'espérance de vie (2 tiers des transfusés ont plus de 60 ans) et également des progrès de la médecine en matière de traitement des cancers.

## Votre sang a le pouvoir de soigner et de sauver des vies.

Le sang est le don le plus précieux que l'on puisse faire à autrui, le don de la vie.

## Le sang est un produit irremplaçable.

Aujourd'hui il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain, il n'est toujours pas possible de fabriquer du sang artificiel.

## Le don de sang est un acte fort de solidarité et de générosité.

Donner son sang est un acte généreux et solidaire qui permet chaque année en France de soigner 1 million de personnes.
Si le don du sang total est la forme la plus courante, c'est-à-dire qu'on prélève en même temps tous les composants (globules rouges, plasma et plaquettes) on ne transfuse jamais du sang total à un patient mais seulement le composant dont il a besoin.

## L'importance de la régularité du don.

Les besoins sont constants et l'approvisionnement doit être régulier car le sang ne peut être stocké que pendant un temps limité avant d'être utilisé. Suffisamment de personnes en bonne santé doivent donner régulièrement pour que du sang soit toujours disponible au moment et à l'endroit où on en a besoin.

## Le parcours du donneur est structuré.

Lors de votre don, vous êtes accueilli par un membre de l'Établissement français du sang (EFS) ou un bénévole.
Avant de donner votre sang, vous devrez répondre à un professionnel de santé habilité à des questions sur vos antécédents médicaux, sur les médicaments que vous prenez et sur votre état de santé et votre mode de vie actuels. Après avoir donné votre sang, une collation vous sera servie.

## Le don de sang est encadré et sécurisé.

L'EFS gère la collecte, la préparation, la qualification des dons et garantit qualité et sécurité. Il est chargé de la distribution du sang aux hôpitaux et aux cliniques, de l'approvisionnement aux laboratoires. Il est au cœur des recherches scientifiques pour traiter les différentes maladies du sang. Le don du sang est protégé par la loi qui interdit tout commerce du sang. De plus, le don du sang est défini comme un acte volontaire (aucune obligation morale, affective ou financière), un acte bénévole (aucune contrepartie financière ou matérielle), un acte anonyme (anonymat du donneur et du receveur) et un acte responsable (la franchise est nécessaire lors de l'entretien avec le médecin).

## Qui peut donner son sang ?

Il faut avoir entre 18 ans et la veille de ses 71 ans et peser à partir de cinquante kilos.

## Combien de fois par an peut-on donner son sang ?

6 fois par an pour les messieurs et 4 fois par an pour les dames.

## Comment prendre Rendez-vous pour vos dons ?

Se rendre sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Ou téléphoner au 04 78 65 61 61
On peut venir aussi sans RDV même si le RDV est conseillé pour éviter le temps d'attente.

## Collecte 2023 - Salle polyvalente de Chalamont

Lundi 27 février de 15H30 à 19H00
Lundi 22 mai de 15H30 à 19H00
Lundi 7 aout de 15H30 à 19H00
Lundi 9 octobre de 15H30 à 19H00
Vendredi 22 décembre de 15H30 à 19H00

## Soirée théâtre le vendredi 24 février, au profit de l'Amicale.

Comédie de Régis Le Guigot « Ceci n'est pas un hold-up ».
Le bénéfice permet d'aider les associations d'enfants handicapés : « Cap sur Mat », « Tous ensemble pour Nolan » et « Le bonheur pour Alexis ».

**Membres du bureau :** Danièle Richard présidente et secrétaire 04 74 98 20 30,
Joëlle Maure trésorière 06 70 85 88 36.

## N'hésitez pas à donner votre sang et à rejoindre l'amicale.

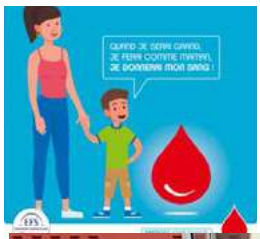

## Avis aux jeunes parents

Un espace enfant est prévu et encadré par un membre de l'association pendant le don effectué par les parents."

Association Intermédiaire
**Domicile Services**
*Des solutions proches et solidaires*

*Membre du réseau*
ADMR
pour tous, toute la vie, partout

*www.services-ain.com*

## Mise à disposition de personnel et services

# Ménagez-vous!

*Pour vos travaux de jardinage, ménage, bricolage*

## Pensez à l'association AIDS

**50 %**
**DE REDUCTION OU DE CREDIT D'IMPÔT***

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL
Accepté

** selon la législation en vigueur*

*Pour nous contacter*

801, rue de la Source
01442 VIRIAT CEDEX
04 74 23 23 81 - 07 87 02 29 06
domicile.services01@gmail.com

Depuis plus de 60 ans dans tout le département de l'Ain, l'ADAPA s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap ayant fait le choix de rester à domicile. Dans une démarche de prévention des fragilités et d'accompagnements des proches aidants, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide et d'accompagnement pour permettre un maintien à domicile de qualité tout en respectant le projet de vie des personnes.
Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins.
Votre contact de proximité : Coraline LICERAS et Laurie JOBERT
Ilôt des halles – grande rue 01320 CHALAMONT
04.74.45.59.65 – WWW.adapa01.fr

C.L.I.C de LA DOMBES
communauté de communes
Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) est un lieu d'accueil et d'écoute, d'information, de conseil et d'orientation pour répondre aux demandes des adultes âgés de 60 ans et plus et de leur entourage, concernant leur quotidien et l'accès aux droits. C'est un guichet unique de proximité, un espace de concertation et de coordination avec les acteurs gérontologiques pour un accompagnement adapté. Il informe, oriente et conseille sur les démarches administratives et les droits de l'adulte âgé : aides financières (APA, aides au logement,…), établissements accueillant les adultes âgés (accueil temporaire, accueil de jour, MARPA, EHPAD,…), associations diverses (loisirs et culture, aide et écoute des familles, aide aux malades, bénévoles,…), accompagnement à la vie quotidienne (aides à domicile, soins, livraison de repas, amélioration et adaptation de l'habitat, téléassistance,…).
Vous pouvez rencontrer la coordinatrice du CLIC Mme LOUBAYI Joëlle, au centre social de Chalamont sur rendez-vous

Renseignements sur le site internet www.ccdombes.fr ou aux 04 74 55 15 39 / 06 73 38 06 55 ou clic@ccdombes.fr.

# Vos démarches administratives

## HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi-mardi : 8h30 - 12h et 13h30 - 18h
Mercredi jeudi : 8h30 - 12h
Vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

## VOS PAPIERS D'IDENTITÉ

En cas de déménagement, le changement d'adresse sur vos papiers d'identité n'est pas obligatoire mais vivement conseillé. La carte sécurisée et le passeport sécurisé ne comportent pas d'emplacement destiné à enregistrer les changements d'adresse. Il est donc nécessaire de faire une nouvelle demande de carte ou de passeport.

### ▸ Carte nationale d'identité

La durée de validité de la carte nationale d'identité est de 10 ans ainsi que pour les passeports des majeurs et de 5 ans pour les passeports des mineurs.

Les mairies les plus proches de la commune qui peuvent vous délivrer une carte nationale d'identité et un passeport sont les suivantes :

**- Villars les Dombes**
Tél. 04.74.98.03.54
Lundi/ mardi : 9h - 11h30
Mercredi : 14h - 16h
Jeudi : 9h - 11h30 et 14h - 16h30
Vendredi : 14h - 16h30

**- Châtillon-sur-Chalaronne**
Tél. 04.74.55.04.33
Lundi au jeudi : 9h - 11h30 et 13h30 - 17h
Vendredi : 9h - 11h30 et 13h - 16h

**- Péronnas**
Tél. 04.74.32.31.52
Lundi au jeudi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30
Vendredi : 9h - 17h

**- Bourg-en-Bresse**
Tél. 04.74.45.71.99
Lundi au vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 17h
Samedi : 9h - 12h

**- Meximieux**
Tél. 04.74.46.08.80
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
Samedi : 9h - 11h30

**- Ambérieu-en-Bugey**
Tél. 04.74.46.17.00
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

### ▸ Renseignements ou pièces à fournir pour CNI :

**Pour un renouvellement :**
- 2 photos d'identités aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- ancienne carte d'identité (si périmée depuis plus de 2 ans fournir un acte de naissance de moins de 3 mois)
- en cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- en cas de perte ou vol : 25€ de timbres fiscaux

**Pour une 1ère demande :**
- copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois
- 2 photos d'identités aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- en cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- pour les personnes naturalisées : certificat de nationalité
- pour les autres cas particuliers, se renseigner en mairie

### ▸ Renseignements ou pièces à fournir pour un PASSEPORT :

**- CAS n°1 : vous possédez un passeport périmé depuis moins de 2 ans ou une carte nationale d'identité (CNI) en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans, vous devez fournir :**
- 1 photo d'identité aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- ancien passeport ou CNI
- en cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- Timbres fiscaux : 86€ adulte / 42€ pour les 15 - 17 ans/ 17€ pour les moins de 15 ans. Possibilité d'acheter les timbres fiscaux sur internet : https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp

**- CAS n°2 : vous ne possédez ni passeport ni CNI, vous devez fournir :**
- copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois
- 1 photo d'identité aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- en cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- Timbres fiscaux : 86€ adulte / 42€ pour les 15 - 17 ans/ 17€ pour les moins de 15 ans. Possibilité d'acheter les timbres fiscaux sur internet : https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp
- pour les personnes naturalisées : certificat de nationalité
- pour les autres cas particuliers, se renseigner en mairie

Dans tous les cas, vous devez prendre rendez-vous auprès d'une mairie agréé et vous présenter avec les documents originaux ci-dessus à la mairie de votre choix.

Il est également préférable de pré-enregistrer votre demandede carte nationale d'identité ou de passeport sur le site ants.gouv.fr

## RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.
La mairie remettra au jeune une attestation de recensement à conserver précieusement. Elle leur sera réclamée lors de leurs inscriptions à tout examen ou concours et permettra leur inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune de domicile. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont été recensés à 16 ans dans la même commune, ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Si vous venez de déménager, pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Vous pouvez vous inscrire sur le site service-public ou au secrétariat de mairie.

## CONCILIATION DE JUSTICE

**Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.**

La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est nommé par ordonnance du premier magistrat président de la cour d'appel sur proposition du magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice et après avis du procureur général.

Monsieur Lyes BRAHMI tient une permanence, sur rendez-vous, à la mairie de Chalamont un mardi sur deux de 14h à 17h (sauf pendant les vacances scolaires).

## LES CHIENS DANGEREUX

**Pour répondre à une obligation légale concernant les chiens dangereux, vous devez vous rendre à la mairie pour la déclaration munis des pièces suivantes :**

- Carte d'identification ou de tatouage du chien
- Eventuellement certificat de naissance du chien inscrit au LOF
- Carte de vaccination antirabique en cours de validité
- L'attestation d'assurance garantissant votre responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par votre chien.
- Depuis janvier 2000, certificat vétérinaire de stérilisation pour les chiens de 1ère catégorie.

## DÉMARCHES POUR CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Depuis 2017, les démarches pour la carte grise ne s'effectuent plus en préfecture et sous-préfecture.

Afin d'obtenir votre certificat d'immatriculation pour votre véhicule (neuf ou occasion), il est à présent nécessaire de passer par l'une de ces deux options :

- Site de l'ANTS (Agence National des Titres Sécurisés) https://immatriculation.ants.gouv.fr

- Un professionnel de l'automobile agréé par la préfecture et inscrit sur l'annuaire des garagistes.

## PERMANENCE UFC QUE CHOISIR

Depuis juin 2020, l'association UFC Que choisir tiendra des permanences dans les locaux de la communauté de communes de la Dombes au service MSAP situé 100, Avenue Maréchal Foch à CHATILLON SUR CHALARONNE (01400) le mercredi matin de 9H à 12H.
Rendez-vous uniquement sur rendez-vous au 04.74.22.58.94

## PERMANENCE DU SERVICE DES IMPÔTS

La direction départementale des finances tiendra des permanences le mercredi de 9h à 12H dans les locaux de la poste (bureau MSAP).
Les permanences sont sur rendez-vous.
Les rendez-vous se prennent sur le site internet impot.gouv.fr en bas de l'écran d'accueil en cliquant sur le bouton « contact ».

## LA MAISON FRANCE SERVICES
## « A CHALAMONT, JE SUIS ACCOMPAGNÉ POUR EFFECTUER MES DÉMARCHES EN LIGNE »

Depuis le 1er janvier 2021, la poste est labellisée France Services. Cette labellisation permet le regroupement dans un même lieu des services de la Poste mais aussi de Pôle emploi, la CNAM, la MSA, la CAF, la CARSAT, la CNAV, la DGFIP et des ministères de la Justice et de l'intérieur.

Ce bureau peut ainsi accueillir les citoyens ayant besoin d'accéder aux services.

Adresse mail: chalamont@france-services.gouv.fr
Tel : 04.37.63.11.71

**Horaires d'ouverture**
**Lundi, mercredi, vendredi:** 9h à 12h et de 14h à 17h
**Mardi:** 9h30-12h et de 14h à 17h
**Samedi:** 9h-12h

**La Trésorerie de MEXIMIEUX ne gère plus le recouvrement de l'impôt des particuliers depuis le 01/01/2022, c'est le SIP de TREVOUX qui gère les contribuables de Chalamont depuis cette date.**

SIP de Trévoux
1, Rue du Palais - CS 60614 (SIP)
01606 TREVOUX Cedex
sip-sie.trevoux@dgfip.finances.gouv.fr - 04 74 00 94 20

Horaires d'accueil au public : 8h30-12h tous les jours du lundi au vendredi.

## RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le mardi matin.
Le ramassage des sacs du tri sélectif se fait le vendredi matin (attention, ce ramassage se fait une semaine sur deux dans les écarts).
Le calendrier Est disponible sur le site internet de la commune et de la communauté de communes de la Dombes (www.ccdombes.fr)
Les sacs jaunes pour le tri sélectif sont disponibles auprès du secrétariat de mairie.

## LES DIFFÉRENTS POINTS DE COLLECTE DES VERRES

**Des collecteurs pour les verres sont à votre disposition sur la commune aux emplacements suivants :**

- HLM vers la gendarmerie
- Salle des fêtes
- Route de Joyeux
- Déchèterie
- Parking terrain hippique
- Atelier communal
- Face Casino

**Les différentes bornes à déjections canines**

- Derrière l'église
- Devant l'église
- Vers l'hôpital
- Au rond-point casino

## CHATS ERRANTS

Afin de lutter contre la prolifération de chats errants, nous vous rappelons qu'il **est interdit de les nourrir.** Ces derniers peuvent représenter un risque de transmission de maladies infectieuses.
Selon l'article 120 du règlement sanitaire départemental, il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

De plus, nous attirons l'attention des propriétaires de chats sur la nécessité de faire stériliser leur animal domestique.
Une loi vient d'ailleurs d'être votée le 30 novembre 2021, La loi n°2021-1539 qui vise à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes et qui modifie l'article L.211-27 du code rural et de la pêche maritime et rappelle l'intérêt de la stérilisation des animaux domestiques en termes de santé, de bien-être animal et de préservation de la biodiversité.

De même, les propriétaires d'animaux domestiques doivent éviter autant que possible leur divagation dans la commune.

## SERVICE DE L'EAU

Pour faire ouvrir votre compteur dès votre arrivée, contacter le secrétariat de mairie ou remplir le document disponible sur le site internet de la commune.
Pensez également à signaler votre départ afin de pouvoir faire relever votre compteur et clore votre compte.

# Suivez l'actualité de CHALAMONT en temps réel avec illiwap

1 *Téléchargez* l'application illiwap sur l'Apple Store (iPhone) ou sur le Google Play (Android)

2 *Entrez* le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

ou

*Scannez* le QR CODE via le lecteur intégré

3 *Recevez* instantanément toutes les informations DE CHALAMONT

# Assainissement non collectif

**Des tarifs préférentiels pour votre vidange**
Le suivi des installations d'assainissement non collectif est une compétence qui relève maintenant de la Communauté de Communes de la Dombes.
Pour rappel, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels pour la vidange de votre fosse ou microstation. Il suffit pour cela de retourner un bon de commande signé (disponible sur le site internet de la Communauté de Communes www.ccdombes.fr ou directement auprès des communes). Le gain est de l'ordre de 200€ pour l'usager. Une bonne raison pour vidanger votre fosse régulièrement, avant qu'elle ne se bouche ou se dégrade prématurément. Les installations correctement entretenues ont une longévité nettement supérieure aux autres.
Par ailleurs, il est possible de bénéficier, sous certaines conditions, d'une aide financière pour la réhabilitation des systèmes d'assainissement obsolètes (antérieurs à 1996). Cette aide du Conseil Départemental de l'Ain (jusqu'à 2 000€ par dispositif réhabilité, sans condition de ressources) n'est accessible que dans le cadre de demandes groupées, formulées par le SPANC (service public de l'assainissement non collectif). Une liste sera donc constituée, par le Communauté de Communes de la Dombes, début 2023 pour un dépôt de demande courant mars. Si vous êtes intéressés par la réhabilitation de votre système de traitement, merci de prendre rapidement contact avec le SPANC (04.74.98.48.65). Les réponses sont attendues avant la fin du mois de février 2023.

# Les transports en communs de Chalamont

➢ **Ligne de car navette oùra n°101 Chalamont-Villars les Dombes**
Pour vos déplacements quotidiens, empruntez la navette OùRA. Avec la navette OùRA (car + train) Faites Chalamont – Versailleux – Villars les Dombes en car puis destination Lyon Part Dieu et Lyon Perrache en train.
L'arrêt de la navette Oùra est sur la place du 19 mars 1962.
**La navette OùRA c'est faire des économies d'essence, respecter l'environnement et voyager zen !**

**Les horaires du car sont adaptés aux horaires de train et disponibles en mairie ou sur le site internet :**
https://transportsdelain.fr/

➢ **Ligne de car n°132 Lyon-Bourg-en-Bresse**
Besoin de vous déplacer entre **Lyon et Bourg-en-Bresse ?**
Laissez-vous transporter par la ligne régulière de cars **132** qui dessert Chalamont ! (Arrêt sur la route de Bourg et vers la station totale sur la route de meximieux)
Cette ligne propose des horaires adaptés à tous, des tarifs attractifs et un service gratuit d'alerte par SMS pour vous informer en temps réel sur l'état du trafic.
Pour connaître les horaires, rendez-vous sur le site www.philibert-transport.fr

# A01 LYON ▷ VILLARS-LES-DOMBES ▷ CHALAMONT (TRAIN+CAR)

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

## LUNDI À VENDREDI (TOUTE L'ANNÉE) ❶

### TER LYON - VILLARS-LES-DOMBES

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| LYON | Perrache | - | 06:01 | 06:37 | 07:01 | 08:01 | 10:01 | 11:01 | 12:01 | 14:01 | 16:31 | 17:31 | 18:31 | 19:01 | 20:01 |
| LYON | Part-Dieu | - | 06:12 | 06:58 | 07:12 | 08:12 | 10:12 | 11:12 | 12:12 | 14:12 | 16:42 | 17:42 | 18:42 | 19:12 | 20:12 |
| VILLARS-LES-DOMBES | Gare SNCF | - | 06:49 | 07:32 | 07:49 | 08:49 | 10:49 | 11:49 | 12:49 | 14:49 | 17:17 | 18:19 | 19:17 | 19:49 | 20:49 |

### NAVETTE OÙRA !

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **VILLARS-LES-DOMBES** | **Gare SNCF** | **06:31** | **07:03** | **07:35** | **08:07** ❷ | **09:06** | **10:55** | **12:06** | **13:06** | **15:14** | **17:25** | **18:25** | **19:25** | **20:06** ❸ | **20:55** ❸ |
| VERSAILLEUX | Village | 06:39 | 07:11 | 07:43 | 08:15 | 09:14 | 11:03 | 12:14 | 13:14 | 15:22 | 17:33 | 18:33 | 19:33 | 20:14 ❸ | 21:03 ❸ |
| **CHALAMONT** | **Gendarmerie** | **06:47** | **07:19** | **07:51** | **08:23** | **09:22** | **11:11** | **12:22** | **13:22** | **15:30** | **17:41** | **18:41** | **19:41** | **20:22** ❸ | **21:11** ❸ |

**Tarification**
Ticket / **2€**
Carnet 10 tickets / **15€**
Abonnement mensuel tout public / **40€**
*prise en charge de 50% de l'abonnement par l'employeur*
Abonnement annuel moins de 26 ans / **300€**
Abonnement annuel / **400€**
*Gratuité / enfants de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes*

**Conditions d'utilisation**
- Les tickets à l'unité ou extraits de carnets sont valables pour un voyage.
- Les allers-retours sont interdits avec un même titre de transport.
- Les correspondances sont permises, dans la limite de 2 heures.
- Les abonnements mensuels sont valables du 1er au 31 du mois, quelle que soit leur date d'acquisition.
- Les abonnements annuels sont valables 12 mois.
- Les titres vendus par un transporteur sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.

❶ **Sauf jours fériés** ❷ Ce départ dessert la ferme Rebusson ❸ Circule en TAD (Transport à la demande). Pour réserver votre trajet, contacter le transporteur, au plus tard la veille avant midi, au 04 74 22 01 77

Les horaires TER sont donnés à titre indicatif, se reporter aux fiches SNCF.
**Le trajet navette seule est accessible avec la tarification départementale.**
**Pour obtenir un abonnement mensuel navette + TER, renseignements en gare de Villars-les-Dombes.**

♿ **Cars équipés de plateforme d'accès pour fauteuils roulants. Prendre contact avec le transporteur.**

# A01 CHALAMONT VILLARS-LES-DOMBES

**La Région vous transporte**

À partir du 22 août 2022

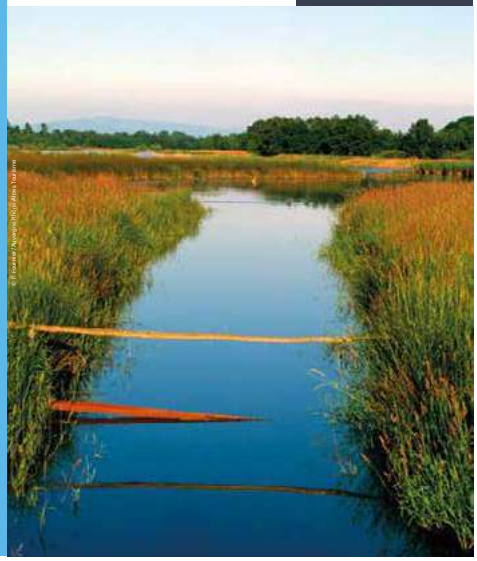


cars Région

La Région Auvergne·Rhône·Alpes

# A01 CHALAMONT ▷ VILLARS-LES-DOMBES ▷ LYON (CAR+TRAIN)

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

## LUNDI À VENDREDI (TOUTE L'ANNÉE) ❶

### NAVETTE OÙRA !

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **CHALAMONT** | **Gendarmerie** | **06:15** | **06:47** | **07:19** | **07:51** | **08:51** | **09:38** | **11:50** | **12:50** | **14:38** | **16:50** | **17:50** | **18:50** | **19:50** ❷ | **20:30** ❷ |
| VERSAILLEUX | Village | 06:23 | 06:55 | 07:27 | 07:59 | 08:59 | 09:46 | 11:58 | 12:58 | 14:46 | 16:58 | 17:58 | 18:58 | 19:58 ❷ | 20:38 ❷ |
| **VILLARS-LES-DOMBES** | **Gare SNCF** | **06:31** | **07:03** | **07:35** | **08:07** | **09:06** | **09:54** | **12:06** | **13:06** | **14:54** | **17:06** | **18:06** | **19:06** | **20:06** ❷ | **20:46** ❷ |

### TER VILLARS-LES-DOMBES - LYON

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| VILLARS-LES-DOMBES | Gare SNCF | 06:43 | 07:13 | 07:43 | 08:13 | 09:13 | 10:01 | 12:13 | 13:13 | 15:01 | 17:13 | 18:13 | 19:13 | 20:13 | 21:13 |
| LYON | Part-Dieu | 07:18 | 07:48 | 08:18 | 08:48 | 09:48 | 10:48 | 12:48 | 13:48 | 15:48 | 17:48 | 18:48 | 19:48 | 20:48 | 21:48 |
| LYON | Perrache | 07:29 | 07:59 | 08:29 | 08:59 | 09:59 | - | 12:59 | 13:59 | - | 17:59 | 18:59 | 19:59 | 20:59 | 21:59 |

**Tarification**
Ticket / **2€**
Carnet 10 tickets / **15€**
Abonnement mensuel tout public / **40€**
*réduction de 50% pour les salariés bénéficiant de la prime de transport*
Abonnement annuel moins de 26 ans / **300€**
Abonnement annuel / **400€**
*Gratuité / enfants de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes*

**Conditions d'utilisation**
- Les tickets à l'unité ou extraits de carnets sont valables pour un voyage.
- Les allers-retours sont interdits avec un même titre de transport.
- Les correspondances sont permises, dans la limite de 2 heures.
- Les abonnements mensuels sont valables du 1er au 31 du mois, quelle que soit leur date d'acquisition.
- Les abonnements annuels sont valables 12 mois.
- Les titres vendus par un transporteur sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.

❶ **Sauf jours fériés** ❷ Circule en TAD (Transport à la demande). Pour réserver votre trajet, contacter le transporteur, au plus tard la veille avant midi, au 04 74 22 01 77

Les horaires TER sont donnés à titre indicatif, se reporter aux fiches SNCF.
**Le trajet navette seule est accessible avec la tarification départementale.**
**Pour obtenir un abonnement mensuel navette + TER, renseignements en gare de Villars-les-Dombes.**

♿ **Cars équipés de plateforme d'accès pour fauteuils roulants. Prendre contact avec le transporteur.**

**Renseignements horaires**
**www.auvergnerhonealpes.fr/interurbainain**

**Antenne régionale de l'Ain**
**04 26 73 33 50**

**Transporteur**
Transports de l'Ain : **04 74 22 01 77**
**www.transportsdelain.fr**

Transports Ain

$CO_2$ = env. 171 g / passager / km

Région Auvergne-Rhône-Alpes

www.auvergnerhonealpes.fr

## Réouverture des bureaux de la gendarmerie de chalamont

Depuis le 21 novembre 2022, les bureaux de la gendarmerie de Chalamont vous accueillent le mercredi et vendredi de 14h à 18h.

Gendarmerie nationale

# AVEMA

## Victime d'agressions ou de violences ? L'AVEMA vous écoute

La Communauté de Communes de la Dombes participe financièrement à l'AVEMA afin de déployer un intervenant social en gendarmerie sur le territoire. L'AVEMA a pour mission d'écouter et d'accompagner les personnes victimes d'agressions, de vols, de violences, d'escroqueries, d'accident de la circulation, d'agressions sexuelles. L'intervenant social informera les victimes et leur famille sur les différentes procédures d'indemnisation, les aidera dans la constitution des dossiers. Il restera à la disposition des victimes tout au long des procédures, les orientera vers les professionnels compétents et leur apportera un soutien psychologique et moral.
Dès janvier 2022, cet intervenant assurera des permanences deux fois par mois dans une commune du territoire. Plus d'informations sur le site WWW.ccdombes.fr

## Les dix conseils contre les cambriolages

### 1/ Protégez votre domicile
– équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur ;
– équipez votre domicile d'une alarme (hurlante intérieure/extérieure ou reliée à une société de sécurité ou à votre téléphone portable) ;
– renforcer vos volets et fenêtres ;
– installez des détecteurs de présence ;
– fermez votre porte à clé durant votre absence, la nuit et faites attention la journée ;
– fermez votre portail à clé, surtout la nuit (et la voiture est verrouillée dans la propriété) ;
– l'été, ne laissez pas tout ouvert (pas fenêtres et volets en même temps)
– quand vous prenez possession d'un nouveau domicile, changez les serrures (même chose si perte clés) ;

### 2/ Simulez une présence a votre domicile
– en cas d'absence de quelques heures, laissez une lumière ou la télévision allumée ;
– installez un programmateur de lumière pour certaines heures ;
– demandez à un voisin d'ouvrir et fermer les volets chaque jour ;

### 3/ Ne laissez pas le courrier s'entasser ou la pelouse trop pousser
– aidez-vous entre voisins pour le courrier ou faites-le suivre ;

### 4/ Rangez vos clés de voiture (pour éviter le home jacking)
– bannissez le vide-poche ou le crochet dans l'entrée ;
– rangez les sacs à main dans un placard ;

### 5/ Cacher vos biens de valeur
– trouvez un endroit autre que la chambre des parents ou la salle de bain pour cacher les bijoux ;
– ne gardez pas trop de fortes sommes à votre domicile (notamment artisans/commerçants) ;
– au pire, équipez-vous d'un coffre (dans un endroit non visible de visiteurs) ;
– mettez en lieu sûr vos factures (N° de série) et prenez des photos de vos bijoux ;

### 6/ Restez discrets sur vos périodes d'absence
– ne laissez pas d'annonce sur votre répondeur, sur mur Facebook ou par tweet ;
– faites un transfert d'appel de votre ligne fixe sur votre portable ;
– ne révélez pas aux démarcheurs (physiques ou téléphoniques) vos absences ;
– prévenez un proche ;

### 7/ En cas d'absence, adhérez au dispositif « opération tranquillité vacances »
– c'est gratuit, simple (formulaire à télécharger sur le site internet gendarmerie ou dans votre brigade) ;
– cela fonctionne toute l'année (pas que pendant les vacances scolaires) ;
– associez un proche ou un voisin qui viendra contrôler de temps en temps (en plus de la gendarmerie) ;

### 8/ Faites le 17 immédiatement en cas d'événements suspects
– en cas de démarchage suspect, de repérage (à pied ou en véhicule) dans votre quartier ;
– quand vous voyez des personnes enjamber une clôture ou passer en véhicule avec des cagoules ;
– soyez le plus précis dans les descriptions (véhicules, personnes) et restez en ligne si besoin ;
– la gendarmerie travaille 365/365 jours (une patrouille est déjà dehors ou peut sortir rapidement) ;

### 9/ Ne laissez de visiteurs se promener dans votre domicile
– méfiez-vous de tout le monde (femmes, enfants, professions rassurantes…) ;
– exigez toujours une carte professionnelle (gendarmes, policiers, commerciaux, facteurs, éboueurs….) ;
– n'allez pas vérifier la présence de votre argent ou de vos bijoux en présence de visiteurs ;

### 10/ Si vous êtes victimes de cambriolage
– ne touchez à rien et appelez immédiatement votre brigade ou faites le 17 ;
– si les cambrioleurs sont encore à l'intérieur ou vous réveillent, gardez votre calme, ne prenez aucun risque et retenez le maximum d'éléments d'identification (descriptions morphologique et vestimentaire, accent, paroles…) ;
– faites opposition sur vos moyens de paiements s'ils ont été volés ;
– venez déposer ensuite plainte à la brigade en amenant tous les documents nécessaires (assurance, factures, numéros de série, photographie des objets…) ;

# Etat civil 2022

## NAISSANCES

| | |
|---|---|
| **DEQUESNE Sasha**<br>*fils de Fabien et Olivia GAUTHIER* | 17 janvier |
| **BADIOU ROSSI Robin**<br>*fils de Yoann BADIOU et de Jennifer ROSSI* | 24 janvier |
| **BARTHOULOT Joséphine**<br>*fille de Marie-Jeanne BARTHOULOT* | 03 février |
| **CONDAMIN Romy**<br>*fille de Dimitri et de Salomé CAPARROS* | 23 mars |
| **ROBERT CHANEL Saïna**<br>*fille de Steeve ROBERT et de Laurine CHANEL* | 5 avril |
| **YAHIA CHAPUIS Maylon**<br>*fils de Yannick YAHIA et de Rachel CHAPUIS* | 15 avril |
| **LASSABLIERE Elena**<br>*fille de Dylan et de GRIMAND Barbara* | 11 mai |
| **LECHAUVE Denis**<br>*fils de LECHAUVE Sandra* | 17 juin |
| **DE BONY Gabriel**<br>*fils de Emmanuel et de EDROSO Emmanuelle* | 21 juin |
| **MEZANI WATISSÉ Nyamh**<br>fille de WATISSÉ Lylou | 26 juin |
| **LE TRAOU Léna**<br>*fille de Kassim et de Barbara CROHIN* | 3 juillet |
| **MOHAMED Delya**<br>*fille de Kassim et de Barbara CROHIN* | 9 août |
| **EXPOSITO Kéziah**<br>*fils de François et de Zineb LATRECHE* | 14 septembre |
| **POUARD Ayden**<br>*fils de Alexis et de Bénédicte ROMAGNY* | 3 octobre |
| **COMBE Emilien**<br>*fils de Jérémie et de Aurélie GROBON* | 6 octobre |
| **MICHANOL Soann**<br>*fils de Grégory et de Ketsia MAURICRACE* | 15 octobre |
| **VERMOREL Eve**<br>*fille de David et de DEVIGNE Laëtitia* | 26 novembre |
| **NUNES DOS SANTOS Mia**<br>*fille de José et DEGRUGILLIER Floriane* | 3 décembre |
| **MERLE Léana**<br>*fille de Alexis et de BAGNE Amanda* | 15 décembre |
| **COUTURET Kélio**<br>*fils de Alexis et de PHILIPPON Noëly* | 19 décembre |

## MARIAGES

| | |
|---|---|
| 18 juin | PARIS Thomas<br>DEUTSCH Pauline |
| 16 juillet | SOMMIER Jean-Jacques<br>ALLEGRET Sandrine |
| 23 juillet | VANDENBERGHE Tommy<br>MATTERN Carole |
| 27 août | OELSCHLAGER Stéphane<br>ROCHEREAU Marjorie |
| 8 septembre | LLORET Anthony<br>LAGER Raphaël |
| 24 Septembre | GOUFFIOUX Franck<br>MANOLIOS Audrey d |

## DÉCÈS

| | |
|---|---|
| 5 janvier | REBOURG veuve CHICHPORTICH Isabelle |
| 9 janvier | HOTELLIER Veuve BERLIE Monique |
| 17 janvier | ROGER France (Ehpad) |
| 17 janvier | PÉALAPRA épouse PITANCE Monique (Ehpad) |
| 19 janvier | MARGUERON Veuve PELLET Mauricette |
| 6 février | MICHET Jacqueline épouse GAUTHIER |
| 7 février | PROST veuve PELARDY Clémentine (Ehpad) |
| 7 février | BATAILLE Xavier |
| 8 février | LEKIEFFRE Renée (Ehpad) |
| 9 février | SAVRE veuve ANDLAUER Marie-Antoinette (Ehpad) |
| 24 mars | LAURENT Paulette (Ehpad) |
| 5 avril | SERPOL Bruno |
| 20 avril | GUILLEMAUD épouse ORCEL Fernande (Ehpad) |
| 28 avril | PELLETIER veuve RIGOLLET Lucette |
| 4 mai | MAISSON veuve GRIMOUD Georgette |
| 9 mai | BRUN veuve GIVORD Marie-Louise (Ehpad) |
| 10 mai | LALOGE André |
| 15 mai | TORCHY Jean-Christophe |
| 23 mai | MARTINOD veuve PAQUELET Denise (Ehpad) |
| 6 juin | BERGERET Noël |
| 13 juillet | MASSIT Emile (Ehpad) |
| 7 août | LOUIS veuve CORNET Marie (Ehpad) |
| 11 aoûti | TRAVERSA Jean-Philippe |
| 24 août | BOUVIER Daniel |
| 12 septembre | BESANÇON Marcel |
| 05 octobre | GAUDET Marcel |
| 26 octobre | LALOUET veuve SAVERAT Suzanne |
| 12 novembre | DENETRE Serge (Ehpad) |
| 16 novembre | DECAVELE Denis |
| 30 novembre | DE BASTIANI Josianne (Ehpad) |
| 14 décembre | MARGUIN Gilbert |
| 18 décembre | PITANCE Roger (Ehpad) |
| 24 décembre | PANISSET René |